



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022





# SOMMAIRE

## 01

### DES ATHLÈTES PARALYMPIQUES PLUS PERFORMANTS

- 07 À Pékin, l'équipe de France paralympique brille à nouveau
- 09 Pajulhati accueille à nouveau les Jeux jeunes
- 10 Préparer le succès des athlètes paralympiques à Paris 2024
- 11 Performance : un CPSF au service des fédérations
- 12 Gagner en France

## 02

### DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES : PRIORITÉ AUX TERRITOIRES

- 16 Le renforcement de la gouvernance partagée
- 17 Consolidation du réseau de référents paralympiques
- 18 Des guides pour les collectivités locales
- 20 Région par région : RPT, un acteur reconnu

## 03

### DES OUTILS DÉCISIFS AU SERVICE DES CLUBS

- 32 ESMS&CLUBS
- 33 Outil de recherche de financement
- 34 Lancement de Club inclusif

## 04

### FAIRE RAYONNER LE MOUVEMENT PARALYMPIQUE

- 38 La 1ère Journée paralympique
- 40 La Relève saison 3
- 42 Des pas importants vers plus de médiatisation
- 43 Les fédérations mobilisées

## 05

### LE CPSF MOBILISÉ AUPRÈS DE L'ÉCOSYSTÈME SPORTIF

- 46 Une reconnaissance toujours plus grande
- 47 Le séminaire annuel des membres
- 48 Une activité prolifique auprès des acteurs
- 50 Prévention des violences et lutte contre le dopage

## 06

### À L'APPROCHE DE PARIS 2024

- 54 SOP 2022
- 55 Relais de la flamme
- 56 Le Club France
- 57 L'Heure Bleue à Chamonix
- 58 Billetterie
- 59 Terre de Jeux
- 60 L'équipe de France unie

## 07

### UNE INSTITUTION EN MOUVEMENT

## 08

### RAPPORT FINANCIER

# 01 DES ATHLÈTES PARALYMPIQUES PLUS PERFORMANTS



## À PÉKIN, L'ÉQUIPE DE FRANCE PARALYMPIQUE BRILLE À NOUVEAU

Avec 12 médailles dont 7 d'Or, 3 d'argent et 2 de bronze, la France termine 4ème, comme il y a quatre ans à PyeongChang 2018, mais avec 8 médailles de moins. Un résultat brillant, qu'il convient de pondérer tout de même car, il y a 4 ans, la délégation des athlètes paralympiques neutres (Russie) était devant la France au classement des nations.

En 2022, la Russie était exclue des Jeux. Le Canada devance toujours la France, les USA passent de la première en 2018 à la 5ème place en 2022, les Ukrainiens font le chemin inverse en passant de la 6ème à la 2ème place. Mais surtout, les Chinois, à domicile, terminent premiers avec 61 médailles dont 18 titres alors que, 4 ans auparavant, ils étaient 20èmes en ne rapportant de Corée qu'une seule médaille !

### Medal Standings

Rank	Country	NPC				Total
1	People's Republic of China	 CHN	18	20	23	61
2	Ukraine	 UKR	11	10	8	29
3	Canada	 CAN	8	6	11	25
4	France	 FRA	7	3	2	12
5	United States of America	 USA	6	11	3	20
6	Austria	 AUT	5	5	3	13
7	Germany	 GER	4	8	7	19
8	Norway	 NOR	4	2	1	7
9	Japan	 JPN	4	1	2	7
10	Slovakia	 SVK	3	0	3	6
11	Italy	 ITA	2	3	2	7
12	Sweden	 SWE	2	2	3	7
13	Finland	 FIN	2	2	0	4

Parmi les principales satisfactions de la France à Beijing, la mise à l'honneur des trois disciplines représentées, le ski alpin, le ski nordique et le snowboard, toutes trois titrées.

Une moyenne d'âge de 29 ans qui signe, également, une tendance très encourageante au rajeunissement de la délégation.

Il subsiste néanmoins un problème majeur de nombre de compétiteurs, principalement en ski nordique et de représentation féminine (2 femmes sur les 15 athlètes engagés, soit 13% de la délégation, alors que 45% des épreuves du programme étaient réservées aux féminines).



Le CPSF a réalisé un questionnaire à destination des sportifs et de l'encadrement dont les résultats aideront à optimiser les prochaines délégations aux Jeux paralympiques.

Le taux de satisfaction des répondants sur leur expérience paralympique est de 90%. Pour ce qui est des motifs d'insatisfaction, ils sont une majorité à dire que la préparation est la cause principale de leur échec. Par manque de temps, de moyens ou d'aménagement professionnel.

Le guide de l'athlète a été globalement lu et utilisé par les participants (80%) et, d'une façon générale, les informations fournies en amont ont été jugées suffisantes.

L'expérience de la vie au village a été positive (accueil, rooming, respect des besoins individuels). La mise à disposition d'un espace de convivialité est plébiscitée ainsi que la proximité entre le lieu d'hébergement et la restauration et les transports.

Malgré l'éloignement entre les deux villages, alpin et nordique, un état d'esprit, conquérant et solidaire a été créé entre les collectifs de ski alpin, nordique et de snowboard. Cette dynamique collective, symbolisée par les déplacements des uns sur les sites de compétition, des autres lors des journées de repos, a favorisé les bons résultats de l'équipe de France.

L'encadrement médical a apporté satisfaction en qualité et en disponibilité.

Le dispositif communication sur place a été très apprécié et a respecté la priorité donnée à la performance. Mais les répondants ont exprimé le souhait que le CPSF soit plus présent sur les stages en amont des jeux. Un regret s'est également exprimé sur le manque de retombées médiatiques à postériori.



## PAJULHATI ACCUEILLE À NOUVEAU LES JEUX JEUNES

Reportée à la suite de la crise sanitaire, la 6ème édition des Jeux Européens Paralympiques de la Jeunesse s'est tenue du 27 juin au 4 juillet en Finlande, au centre d'entraînement olympique et paralympique de Pajulahti et au centre aquatique de Mäkelänrinne à Helsinki (Finlande) pour les épreuves de para natation.

Avec 28 nations et 490 athlètes en lice, cette édition 2022 des Jeux Européens Paralympiques de la Jeunesse a tenu toutes ses promesses. La délégation française, emmenée par deux porte-drapeaux, Flora VAUTIER (para tennis de table) et Mathias DA SILVA (boccia), a totalisé 47 médailles dont 17 en or. La France se classe ainsi deuxième au classement des nations.

La prochaine édition devrait se dérouler en 2025, en alternance tous les 4 ans avec les European para championships.

Lors de cette édition, un regroupement de l'ensemble de la délégation a été organisé par le CPSF la veille du départ, à l'INSEP, afin de contribuer à la création d'un esprit « délégation française »

Au programme de cette journée : Présentation des EPYG - Interventions de différentes personnalités : Marie Amélie LE FUR, Fabien CANU et Hélios LATCHOUMANAYA - Remise des tenues - Echanges entre les différentes disciplines - Visite de l'INSEP - Temps dédié à la communication : interview, shooting.

### La délégation Française en chiffres :

73 personnes dont :

- 36 sportifs
- 23 cadres
- 3 kinésithérapeutes
- 1 médecin
- 4 communicants

### 5 sports au programme pour la France :

- Para athlétisme
- Para natation
- Para tennis de table
- Boccia
- Para judo

### 3 fédérations présentes :

- FFHandisport
- FFSport Adapté
- FFJudo

## PRÉPARER LE SUCCÈS DES ATHLÈTES PARALYMPIQUES À PARIS 2024

Fort de l'expérience récente des Jeux de Pékin, le CPSF a travaillé à définir le cadre le plus propice à l'expression du talent des sportifs et à la prise en compte des besoins des collectifs lors des Jeux paralympiques de Paris.

Le CPSF a ainsi pu choisir le lieu de résidence des Français au village et travailler au recueil des besoins des équipes des différents sports paralympiques.

Le CPSF a également participé aux Open Days Paris 2024, les 28 et 29 septembre 2022.

### La constitution du Comité Paralympique de sélection en vue des Jeux de Paris 2024 a été adoptée à la fin de l'année 2022.

Le Comité Paralympique de Sélection (CPS) est composé, pour l'échéance 2024, de 5 membres dont la présidente du CPSF qui le préside :

- Il comprend, en sus de la présidente du CPSF
- Quatre représentants du mouvement sportif paralympique ainsi désignés :
  - » Un représentant de la Fédération française handisport
  - » Un représentant de la Fédération française du sport adapté
  - » Deux représentants du collège des fédérations paralympiques
- Un représentant de l'Agence Nationale du Sport

Les noms des titulaires désignés sont les suivants :

- Pour la Fédération Française Handisport
  - » Rudy VAN DEN ABEELE
- Pour la Fédération Française de Sport Adapté
  - » Richard MAGNETTE
- Pour le Comité Paralympique et Sportif Français
  - » Marie-Amélie LE FUR, Présidente de ce Comité
- Pour le collège des Fédérations paralympiques
  - » Isabelle COLLOT
  - » Richard PERROT
- Pour l'Agence Nationale du Sport :
  - » Arnaud LITOU



## PERFORMANCE : UN CPSF AU SERVICE DES FÉDÉRATIONS

### Programme « transfert de talents »

Il s'agit d'un micro-programme, ultra ciblé sur la haute performance. Aucun objectif quantitatif, uniquement qualitatif. Accompagnement individualisé de chaque profil.

#### Objectifs :

- Permettre à des sportifs identifiés d'aller chercher un podium ou un titre lors des Jeux paralympiques de Paris 2024 ou 2028, dans une autre discipline que leur discipline actuelle.
- Contribuer à la qualification et la performance des groupes France dans les sports collectifs nouvellement présentés : goalball masculin et féminin, volley-ball masculin et féminin.
- Programme ciblé sur la haute performance et accompagnement individualisé du sportif à haut potentiel.

**Cibles :** Sportif ayant déjà une démarche d'entraînement compatible avec les exigences du haut niveau, mais sans potentiel de performance (titre ou podium Mondiaux ou Paralympiques) dans sa discipline actuelle. La motivation du sportif pour explorer de nouveaux « possibles » est bien entendue centrale.

**Profil sportif :** Profil ultra spécifique défini par chaque discipline participante : catégorie de handicap, profil physique, sportif, psychologique...

Les managers de performance intéressés des fédérations paralympiques ont été mis en réseau par le CPSF et des échanges ont été initiés, à partir de 2022, sur des profils de sportifs identifiés.

### Journée de travail des classificateurs nationaux et internationaux

La classification étant une étape essentielle dans le processus de compétition et pour anticiper la réforme en cours du code de classification de l'IPC, le CPSF a réuni les classificateurs nationaux coordinateurs et les classificateurs internationaux, à l'INSEP, au mois de novembre.

Animées par Oriane LOPEZ, médecin du CPSF et classificatrice, ces deux demi-journées de travail ont permis de riches échanges interdisciplinaires et de faire des recommandations sur les différents aspects de la réforme qui ont été transmises à l'IPC.



## GAGNER EN FRANCE

Vivre des Jeux est une expérience unique. Vivre des Jeux à domicile rend cette aventure encore plus singulière. Le « Home Advantage » devient en effet un levier de performance supplémentaire pour réussir Paris 2024. Mais il convient également de ne pas sous-estimer le risque d'impacts négatifs de cette pression particulière sur les sportifs et les cadres.

Sous la présidence de la Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, l'Agence nationale du Sport (ANS) a fédéré tous les acteurs du sport français pour créer le dispositif « GAGNER EN FRANCE ». L'ANS, la Direction des Sports du Ministère, le CNOSF, le CPSF, l'AS DTN, la DIJOP, la DIGES, l'INSEP et le CPDE font converger leurs forces pour mieux identifier les zones de risque, anticiper et prévoir.

Les thématiques abordées dans ce programme sont nombreuses. Elles traitent aussi bien de l'optimisation des conditions d'accueil dans les établissements du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, que de la priorité d'accès des collectifs aux informations relatives aux Jeux et aux sites de compétition. Sont également abordées les questions de média-training, de formation à l'usage des réseaux sociaux, de rencontres avec des sportifs expérimentés ou encore d'optimisation de l'expérience paralympique 2024 pour les sportifs et leurs familles.

En outre, le programme « GAGNER EN FRANCE » s'engage à garantir aux athlètes de l'équipe de France paralympique, à l'instar de leurs homologues olympiques, l'accès à 6 places de spectateur sur chacune des sessions sur lesquelles les athlètes sont engagés.

Le CPSF joue un rôle actif dans ce programme, aux côtés des différents partenaires impliqués.



# 02 DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES : PRIORITÉ AUX TERRITOIRES





## LE RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE PARTAGÉE

Dans le cadre de la nouvelle gouvernance partagée du sport, les Régions ont poursuivi leurs avancées dans le cadre des Conférences Régionale du Sport (CRdS). Ainsi neuf Projets Sportifs Territoriaux (PST) ont été adoptés en 2022 par les régions métropolitaines françaises. Pour chacun de ces PST, le CPSF a joué un rôle actif au travers de ses référents territoriaux et de ses représentants désignés par le CPSF en contribuant à leur rédaction dans une logique de prise en compte de la pratique parasportive.

Les Conférences régionales des financeurs (CRdF) ont, quant à elle, commencé leurs installations en territoires puisque quatre régions ont concrétisé leur mise en place en 2022 : Centre-Val de Loire, Ile de France, Auvergne-Rhône-Alpes et Pays de la Loire.

Le CPSF poursuivra tout au long de l'année 2023 de porter la voix des parasports au sein de ces conférences et de leurs groupes de travail technique pour une meilleure prise en compte et le développement de la pratique sportive en faveur des personnes en situation de handicap.

### Impact 2024

Pour cette troisième campagne d'IMPACT 2024, le CPSF a poursuivi son engagement financier auprès d'autres co-porteurs de ce dispositif.

Avec une contribution de 200 000 euros, le CPSF a participé avec Paris 2024, l'Agence Nationale du Sport, le CNOSF, la Ville de Paris, la métropole du grand Paris, le département de la Seine-Saint-Denis, la ville de Marseille et la Française Des Jeux, au soutien et à l'émergence de projets novateurs et structurants sur tout le territoire.

Au-delà de la dimension financière, le CPSF a également contribué à l'étude et l'analyse des dossiers que ce soit ceux du niveau national mais aussi ceux relevant de l'échelon territorial. Les référents paralympiques en région ont été partie prenante des comités d'instruction régionaux en collaboration notamment avec les DRAJES et le mouvement olympique.

En 2022, ce sont 316 projets pour une enveloppe globale de 6,3 M€ qui ont été soutenus. À cela s'ajoute la sélection de 375 projets labellisés qui vont bénéficier de la valorisation de la marque « Impact 2024 ». 48% des projets portaient sur la thématique "Inclusion, Egalité et Solidarité".



### Journées du Paraport

Enfin, quatre « Journées du Parasport » ont eu lieu en 2022 en Île-de France, Occitanie, Centre-Val de Loire et Hauts-de-France. Elles ont permis de fédérer une communauté pérenne d'acteurs au service des pratiquants, actuels ou futurs, en situation de handicap et de les engager dans une logique de collaboration territoriale.

## CONSOLIDATION DU RÉSEAU DE RÉFÉRENTS PARALYMPIQUES

Avec 12 référents paralympiques territoriaux positionnés sur chacune des régions métropolitaines depuis 2020, le CPSF dispose d'une présence active sur chacun des territoires métropolitains.

L'année 2022 a permis d'accentuer la présence du CPSF en Auvergne-Rhône-Alpes avec la création du poste de référent.e paralympique territorial adjoint.e et le recrutement d'une salariée. Elle vient ainsi renforcer une des plus grandes et plus peuplées régions française. La référente paralympique territoriale adjointe sera ainsi en appui du référent paralympique territorial dans le déploiement des dispositifs du CPSF mais aussi dans l'accompagnement des acteurs sur un territoire vaste et accidenté.

L'année 2023 verra le renforcement d'une autre grande région, celle de la Nouvelle-Aquitaine avec l'ouverture, là aussi, d'un poste de référent.e paralympique territorial adjoint.e.



## DES GUIDES POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Les actions de collaboration et d'accompagnements avec les associations représentantes des collectivités territoriales se sont poursuivies sur toute l'année 2022.

### Le guide pratique à destination des départements

Ambition concrète de la convention signée entre les Départements de France et le CPSF, le guide « Parasports : guide pratique pour initier, structurer et animer une politique parasportive départementale » est devenu, en 2022, une réalité.

Lancé lors des 91èmes Assises des Départements de France qui ont eu lieu à Agen du 12 au 14 octobre 2022, il a pu être mis en avant en assemblée plénière et sur le stand du CPSF tenu en cette occasion.

Ce guide, qui a nécessité plusieurs mois de travail, résulte d'une collaboration étroite entre les départements de France (quatre départements pilotes) et le CPSF (les référents paralympiques du CPSF).

Il poursuit 4 grands objectifs :

- Placer le département comme facilitateur et animateur de l'écosystème du sport et du handicap sur son territoire ;
- Apporter des éléments de réponse sur le parasport ;
- Partager avec les départements des bonnes pratiques permettant de renforcer leurs interventions en faveur du parasport via l'ensemble de leurs compétences ;
- Favoriser la transversalité entre les services au sein d'un même département.

Il structure également l'engagement des départements en faveur du développement du parasport sur leur territoire autour de 3 axes principaux :

- La contribution au développement de l'offre parasportive ;
- Le pilotage des politiques sport et handicap ;
- La contribution au développement et à l'accompagnement de la demande de pratique parasportive.

Enfin, plusieurs ateliers de travail « Politique parasportive des départements » sont en construction et programmés sur 2023.



Télécharger le guide pratique à destination des départements



### Le guide des parasports à destination des élu.e.s en charge du sport

Les collaborations fructueuses se sont également poursuivies en 2022 avec l'Association des élus en charge du sport (ANDES), qui a vu le lancement en février du « Guide des parasports à destination des élus aux sports ».

Ce guide créé par le CPSF, avec le concours de l'ANDES et du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques apporte des clés de compréhension, sur et autour des parasports, à travers quatre grandes thématiques :

- Le soutien à la pratique sportive ;
- Les équipements ;
- La formation / l'encadrement ;
- Le milieu scolaire.

Il a aussi vocation à accompagner les politiques publiques parasportives et acculturer les élus aux singularités du parasport. Numérique et didactique, ce guide sera mis à jour régulièrement afin d'assurer sa pérennité.

### Le guide des initiatives locales Terre de Jeux 2024

Le CPSF a également contribué au « Guide des initiatives locales Terre de Jeux 2024 » porté par l'ANDES et présenté sur le salon des maires 2022. Ce document qui recense les initiatives des labelisés Terre de Jeux a notamment permis de mettre en avant les bonnes pratiques parasportives.



Télécharger le guide des parasports à destination des élu.e.s en charge du sport



Télécharger le guide des initiatives locales Terre de Jeux 2024



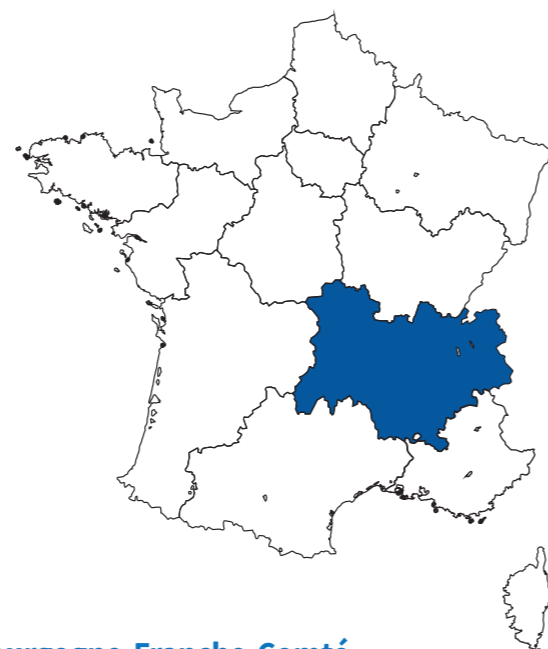
## RÉGION PAR RÉGION : LE RPT, ACTEUR RECONNU

### Auvergne-Rhône-Alpes

L'année 2022 a consolidé le rôle du CPSF en tant que tête de réseau du mouvement parasportif au niveau régional. Désormais identifié par l'ensemble des partenaires (mouvement sportif, collectivités, éducation nationale, etc.), le CPSF a poursuivi ses missions d'accompagnement auprès des comités et ligues pour structurer une offre de pratique parasportive.

Les liens ont également été renforcés avec les acteurs du médico-social à travers la signature de six conventions dans le cadre du dispositif ESMS&CLUBS, mais également avec l'éducation nationale en participant activement à l'animation du label Génération 2024 aux côtés des trois rectorats de la région. Cette dynamique partenariale s'est également matérialisée par la refonte de la plateforme digitale du CROS pour favoriser l'information autour du développement des parasports.

Enfin, l'organisation de l'évènement « L'Heure Bleue » à Chamonix a constitué un temps fort et consolidé les relations avec les partenaires institutionnels régionaux.



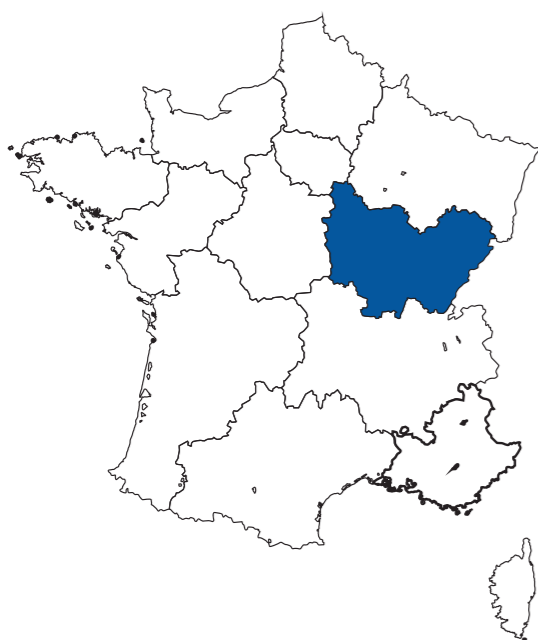
### Bourgogne-Franche-Comté

Le dispositif ESMS&CLUBS s'est déployé sur le territoire avec la mise en place de plusieurs conventions entre établissements médico sociaux et des clubs sportifs de proximité.

Ce dernier s'est vu renforcé notamment grâce à un partenariat entre l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté et le Comité Paralympique et Sportif Français. Une convention a été signée entre les deux parties afin de mettre en place sur l'année 2023 seize projets supplémentaires répartis sur le territoire.

La Conférence Régionale des Sports a désigné en tant qu'expert la référente paralympique territoriale. Le travail de suivi avec les référents se poursuit avec les représentants du CPSF à la CRSD. La préparation de la mise en place de la conférence des financeurs est également un des chantiers en cours

D'un point de vue plus général, la dynamique parasportive se poursuit sur le territoire : animation de réseau, soutien et expertise sur des projets territoriaux, accompagnement des acteurs... La Semaine Olympique et Paralympique, sur la thématique de l'inclusion, a été notamment l'occasion d'assurer une représentation parasportive et la liaison entre les athlètes et les établissements.



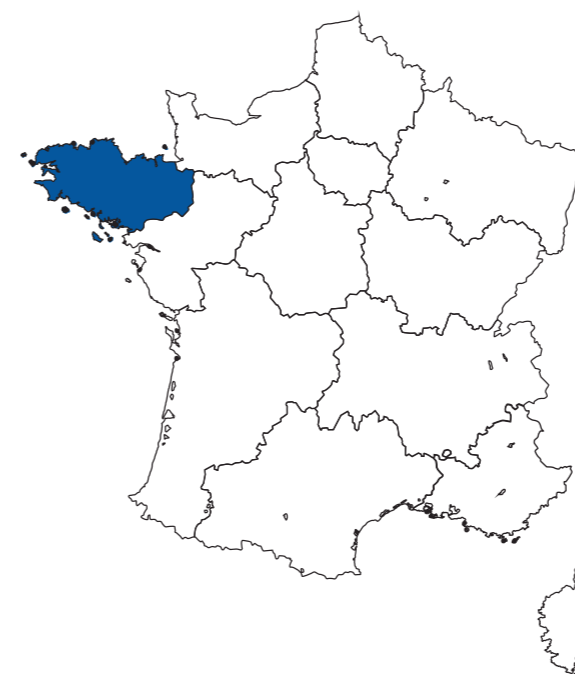
### Bretagne

Une année marquée par le lancement de Club Inclusif en décembre 2022, qui permet d'associer le rôle du CPSF en région, renforcer les collaborations entre acteurs et être identifié comme acteur clé auprès d'un maillon déterminant du programme : les collectivités territoriales.

Une trentaine de collectivités démarchées, la plupart intéressées, pour une première session prévue en région à Rennes en mai 2023.

#### Les actions menées sur l'année 2022 :

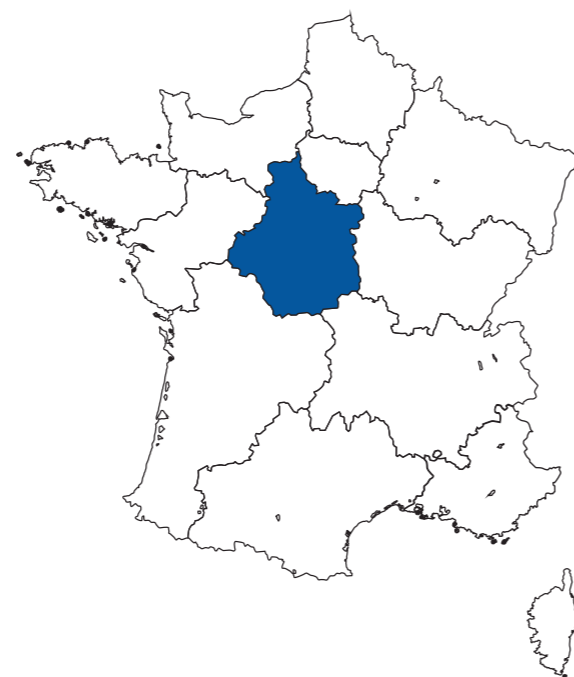
- L'accélération du programme ESMS&CLUBS et l'accompagnement des projets des ESMS et des clubs fédérés. 7 nouvelles conventions signées cette année pour une vingtaine de structures accompagnées autour du programme.
- Des commissions départementales actives dans 3 des 4 départements bretons. Des acteurs du sport mais surtout les collectivités et le monde du handicap, du médico-social qui répondent présents pour avancer ensemble sur des projets communs.
- Un réseau parasport régional dynamique, co-animé par la DRAJES et le CPSF pour accompagner nos fédérations membres.
- Des liens entre l'ARS et le Rectorat qui se densifient via des actions comme la SOP, la labélisation G24 et un courrier co signé ARS / Rectorat envers les ESMS.
- La CRS a vu son diagnostic se terminer en décembre 2022, en liens étroits avec le CPSF sur la thématique parasport identifiée comme une priorité.



## Centre-Val de Loire

L'année 2022 a été marquée par de nombreuses avancées concernant la structuration et le développement du parasport en région Centre-Val de Loire, avec notamment :

- La place du parasport dans le Projet Sportif Territorial (PST), validé en février 2022. Abordé de manière transversale sur les 3 axes du PST, le parasport est principalement identifié dans l'axe 1 :
  - » L'Utilité Sociale
  - » L'Equilibre Territorial
  - » Le Développement économique
- L'installation de la Conférence des Financiers, avec l'implication du CPSF aux différentes commissions techniques d'instruction en qualité d'expert.
- L'organisation de la 1ère Journée du Parasport. Cette journée avait pour objectif de réunir l'ensemble des acteurs de tous les horizons (mouvement sportif, secteur médico-social, collectivités, services de l'état...) pour échanger autour de la vision et des enjeux du développement du parasport sur l'ensemble du territoire régional.
- L'identification du CPSF comme acteur central et expert de la thématique du sport et du handicap permet de nombreuses coopérations avec différents acteurs du territoire :
  - » Copil Académique : Education Nationale, Conseil Régional, DRAJES, CREPS MRP, CROS, Associations sportives scolaires, CPSF...
  - » Groupe de travail Paris 2024 : DRAJES, Conseil Régional, Collectivités, CROS, CPSF...
  - » Groupes de travail dans les commissions transversales de la CRS : Mouvement sportif, Collectivités, Services de l'Etat, Monde économique.



- La mise en place progressive de Commissions Sport et Handicap départementales. Coordonnées par les SDJES et les Conseils Départementaux, avec leur double compétences Sport et Handicap (MDPH/MDA), ces commissions ont pour objectif de rassembler les acteurs du sport (CD) mais également le secteur médico-social pour avancer ensemble sur des projets communs.

L'année 2023 sera axée sur :

- Le déploiement du programme Club Inclusif
- La multiplication du dispositif ESMS&CLUBS, notamment dans les territoires carencés.
- La constitution d'un réseau parasport régional, co animé par la DRAJES et le CPSF pour accompagner les fédérations sportives au développement du parasport.

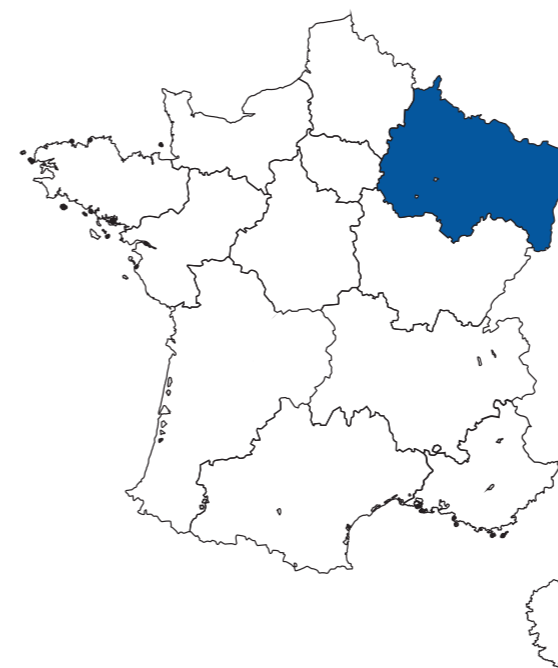
## Grand Est

L'année 2022 a vu, au sortir de la première Journée du Parasport territoriale, l'accompagnement de la mise en place de la Conférence Régionale des Sports Grand Est au travers notamment de la commission Sport Handicap. L'idée générale étant de pouvoir s'appuyer sur l'état des lieux réalisés en 2021 afin de répondre collectivement aux besoins identifiés pour favoriser et développer l'accès à la pratique parasportive des PSH.

L'accompagnement du mouvement sportif a permis de créer une équipe technique régionale parasportive en lien avec la DRAJES Grand Est ; ceci dans le but d'animer ces techniciens et de prioriser des actions communes. L'accompagnement des ligues régionales a permis également la création de postes de chargés de développement para judo, para handball et para équitation. Enfin, la signature de douze conventions ESMS&CLUBS a contribué au développement du programme sur le territoire régional. Les acteurs du mouvement sportif, même s'ils systématisent un peu plus les pratiques parasportives, demandent à être accompagnés davantage pour répondre au besoin d'accueil du public.

Dans la continuité de ce déploiement régional, un partenariat a été validé avec l'Agence Régionale de Santé Grand Est pour le co-financement de 20 conventions sur l'année 2023 à raison de 02 conventions par départements. Le travail engagé avec l'institution a permis d'aboutir à la signature de conventions partenariales entre l'ARS Grand Est et les trois rectorats de la région sur le déploiement en ESMS du label « Génération 2024 »

Enfin, cette année a permis de maintenir la relation de confiance engagée avec les départements du territoire en présentant le programme « Club Inclusif » dans le but d'appuyer leurs politiques parasportives. En début d'année, un accompagnement spécifique du département de l'Aube a été réalisé dans le cadre de sa participation à la rédaction du guide des politiques parasportives départementales réalisé par Département de France et le CPSF.



## Hauts-de-France

L'année 2022 a permis de renforcer l'action du CPSF sur la conférence régionale du sport, dans le cadre de la semaine olympique et paralympique et de l'accompagnement des lauréats impact 2024. Elle a aussi permis d'engager de nombreuses collaborations avec plusieurs acteurs.

### Accompagnement des Collectivités Territoriales :

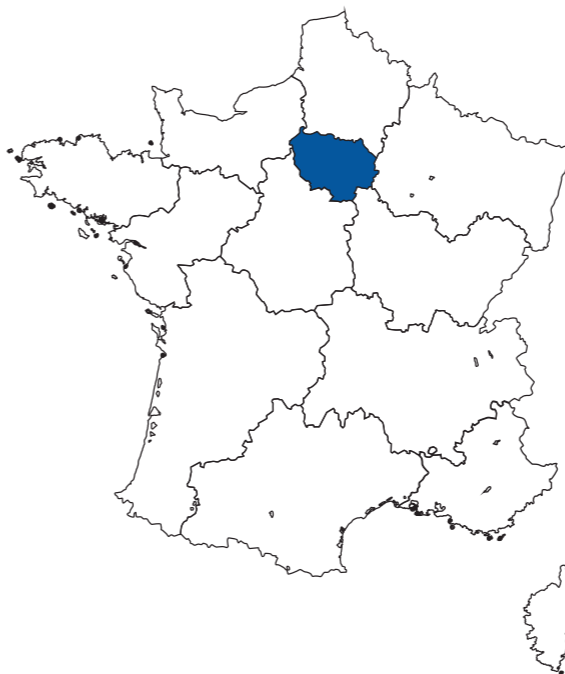
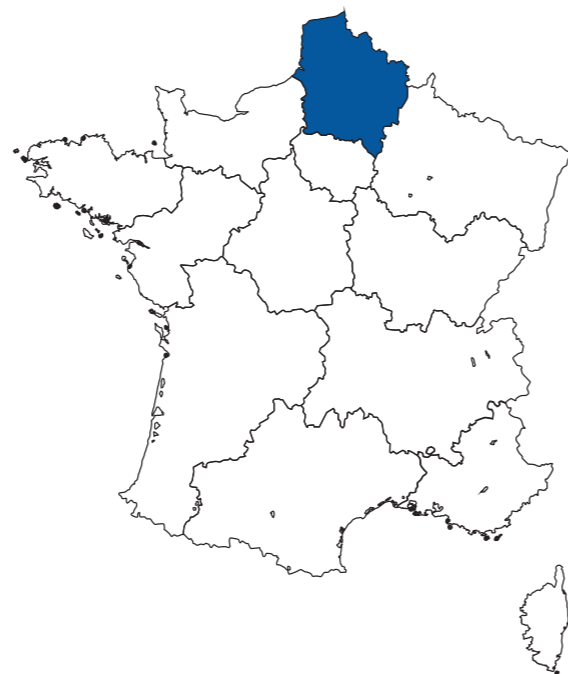
Des actions parasportives sur chacun des départements ont eu lieu, avec le concours du CPSF : CD Nord Evènement le Nord fait ses jeux Edition#2, CD Somme animation du GT Sport handicaps, CD Pas-de-Calais création du GT Sport handicaps, CD Oise projet Oise24, CD Aisne « projet CAP collège OLY/PARA » Edition#2, CUD lancement de 4 projets parasportifs, Agglomération de Compiègne journée Parasport

### Accompagnement du mouvement sportif :

- Accompagnement des 8 ESQ Parasports
- 8 projets ESMS&CLUBS
- Accompagnement Ligue de Tennis Open International Tennis-fauteuil Marcq
- Accompagnement Ligue de Football module handicaps BMF
- Projet para-équitation avec le CD-59 journées thématiques

### Collaboration avec les acteurs du milieu médical, médico-social et associatif :

- CHU Lille (Animation du D.U Prescription d'activité physique partie parasport)
- Projet IFSI-IFAS CHICH Handicap Compiègne
- Centre de rééducation Oignies projet parasport
- AFEJI « convention »
- MDPH-62 journée parasport
- WE can Hazebrouck événement regroupement 22 parasports sur 2 jours



## Île-de-France

À mesure que nous approchons des Jeux paralympique de Paris, les sollicitations et l'engagement des acteurs franciliens se font grandissantes. Ainsi 2022 a été une année forte pour le CPSF en Ile-de-France. Notre action s'est concentrée sur trois grands axes :

### • Animation territoriale

- » Appui et consolidation des liens avec les organes déconcentrés de nos membres ;
- » Accompagnement des ligues vers la structuration du parasport grâce à l'emploi (7 ESQ en ligues délégataires) ;
- » Organisation de la Journée du parasport, au sein de Paris 2024, avec plus de 80 acteurs présents

### • Déploiement des dispositifs

- » 2 sessions Club inclusif (75 et 93) et engagement de 7 départements dans la démarche de déploiement à l'horizon de la saison 2023-2024
- » Un partenariat consolidé avec l'ARS autour d'ESMS&CLUBS
- » Un accompagnement vers la pratique des participants à La Relève

### • Renforcement des partenariats avec les acteurs franciliens

- » Identification claire dans le réseau local par l'impulsion du projet phare de la CRdS et de la CRF portant sur le parasport
- » Représentation systématique dans les comités de pilotage sport-handicap locaux
- » Soutien aux événements de grandes associations gestionnaires

Pour 2023, une continuité des actions est nécessaire. La thématique de l'Inclusion impulsé par Paris 2024, engage les acteurs d'Ile-de-France vers une accélération de leur positionnement et de leurs actions, pour lesquelles le CPSF saura répondre présent dans l'accompagnement.

## Normandie

Les différentes actions initiées en 2021 se sont poursuivies en Normandie sur 2022, notamment celles en lien avec la commission territoriale sport handicap. L'année 2022 a également vu le départ du référent paralympique territorial Normandie. Suite à ce départ le CPSF s'est rendu sur le territoire normand afin de rencontrer les partenaires clefs et de faire un état des lieux des relations avec le CPSF.

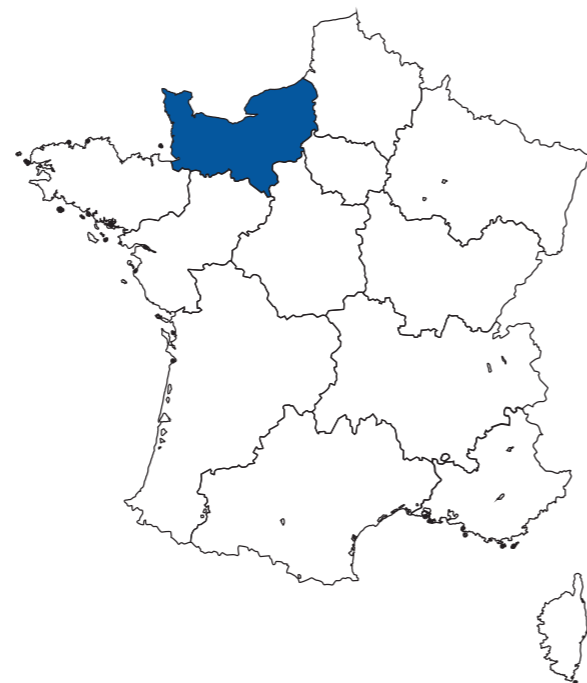
Ce travail nécessaire a permis de se projeter sur un nouveau recrutement et de s'orienter vers un profil répondant aux attentes du CPSF et aux besoins du territoire. Celui-ci sera effectif en 2023.

## Nouvelle-Aquitaine

L'année 2022 a été marquée par la mise en place des travaux de la Conférence Régionale du Sport pour laquelle le CPSF a joué un rôle majeur dans l'animation du groupe de travail sur les parasports. L'enjeu de sensibilisation des acteurs du monde sportif et du champ institutionnel est à date bien engagé et garde tout son sens au regard des évolutions positives constatées en territoire. Sur la plus grande région française, l'engagement des collectivités n'est plus à inciter mais à renforcer pour aller plus loin dans la dynamique et enrichir l'offre de pratique sportive de proximité au regard des territoires ruraux et péri-urbains. Des échanges avancés avec les collectivités sur les dispositifs du CPSF, plus particulièrement Club Inclusif, augurent des avancées rapides pour début 2023.

La reconnaissance du CPSF en territoire et une relation de plus en plus forte avec les services de l'état et les fédérations spécifiques permettent un accompagnement de qualité pour l'ensemble des acteurs œuvrant sur la thématique des parasports. En ce sens des temps territoriaux se sont mis en place avec des actions spécifiques autour du développement, de l'animation des emplois sportifs qualifiés et de la formation.

Le travail est encore long mais chaque jour nous rapproche un peu plus de la réalisation des ambitions du CPSF : une pratique sportive pour tous, quel que soit notre lieu de vie et nos capacités. L'année 2023 sera tournée vers le déploiement de Club Inclusif et le renforcement d'ESMS&CLUBS.



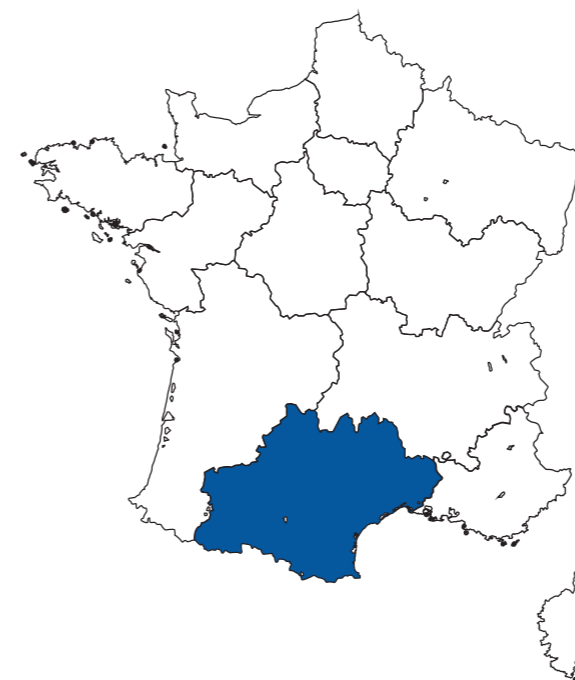
## Occitanie

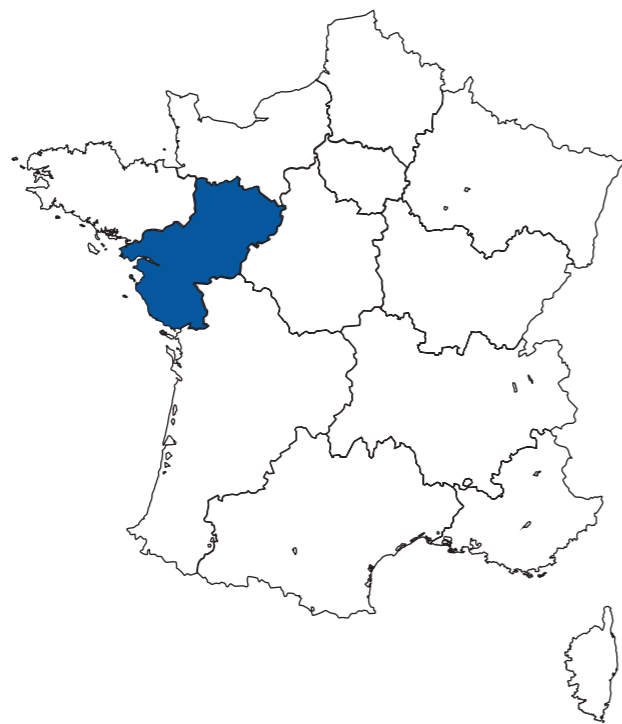
L'année 2022 en Occitanie a été rythmée dès le mois de janvier par la Conférence Régionale du Sport et l'installation de ses groupes de travail. Le représentant du Comité Paralympique et Sportif Français a d'ailleurs joué un rôle important en veillant à l'intégration du parasport comme thématique transversale.

Également, la première édition de la Journée du Parasport s'est tenue au début de l'été à Toulouse, et a offert à l'ensemble des acteurs mobilisés pour le développement de la pratique parasportive, la possibilité de se réunir pour un temps de travail et d'échanges. Cette journée aura également permis de présenter de nouveau le rôle du CPSF sur le territoire occitan à toutes et tous, afin d'être identifié comme un acteur central du mouvement parasportif.

Plusieurs actions ont émergé à la suite de ces rencontres, parmi lesquelles la constitution d'un groupe de travail mené par le rectorat de Toulouse, avec la participation des têtes de réseaux du monde éducatif et parasportif. De nombreuses actions sont encore à déployer, mais la motivation et la détermination des acteurs de la région ne manquent pas.

Les projets pour l'année 2023 seront au rendez-vous avec, entre autres, la mise en place de réseaux au sein du mouvement sportif, le développement d'ESMS&CLUBS, et la consolidation de nos liens aux collectivités avec le lancement du dispositif Club Inclusif.





### Pays de la Loire

L'année 2022 en Pays de la Loire a été marquée par la structuration et l'amplification de la démarche de mise en réseau des acteurs et de leur accompagnement.

#### • Accompagnement des acteurs sportifs

» Participation aux tables rondes organisées par la Région avec les ligues sportives du territoire. 23 ligues ont été rencontrées avec la présence active du CPSF. Ces rencontres multi partenariales sont des temps privilégiés avec les ligues pour les aider à construire leur projet de développement, y compris sur le champ parasportif.

» Lancement en septembre 2022 du réseau des référents parasportifs dans les ligues. Organisation de rencontres trimestrielles pour outiller les acteurs sportifs.

#### • Structuration des collectifs « parasports » départementaux

» Poursuite de l'appui-conseil auprès des collectifs départementaux existants (Loire Atlantique et Maine et Loire).

» Développement de relations de travail plus étroites avec la Mayenne : construction d'un collectif parasportif départemental, formalisation d'une feuille de route départementale parasport...

» Reprise de relations plus régulières avec les acteurs de Vendée (85) et de Sarthe (72), dans l'objectif de mieux accompagner les actions parasportives dans ces départements.

#### • Le parasport au sein de la Conférence Régionale du Sport

» Travail préparatoire des commissions thématiques avec les représentants du CPSF à la CrDS. Identification de personnes ressources sur le parasport à « placer » dans les différentes commissions thématiques de la conférence, pour traiter la question parasportive en transversalité.

#### • Mobilisation des collectivités

» Formalisation pro-active, avec la Loire Atlantique, du guide des parasports à destination des conseils départementaux.

» Avec l'ARS, formalisation de fiches-actions à destination des EPCI à intégrer à leur plan d'action « prévention-santé ».

» Travail préparatoire à la mise en place de la première session Club Inclusif sur le Maine et Loire (Saumur).

### Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

En 2022, le CPSF par le biais de son référent territorial, a poursuivi les démarches et collaborations engagées autour des dispositifs liés aux JOP 2024, notamment le label Génération 2024 ou l'Appel à Projet IMPACT 2024.

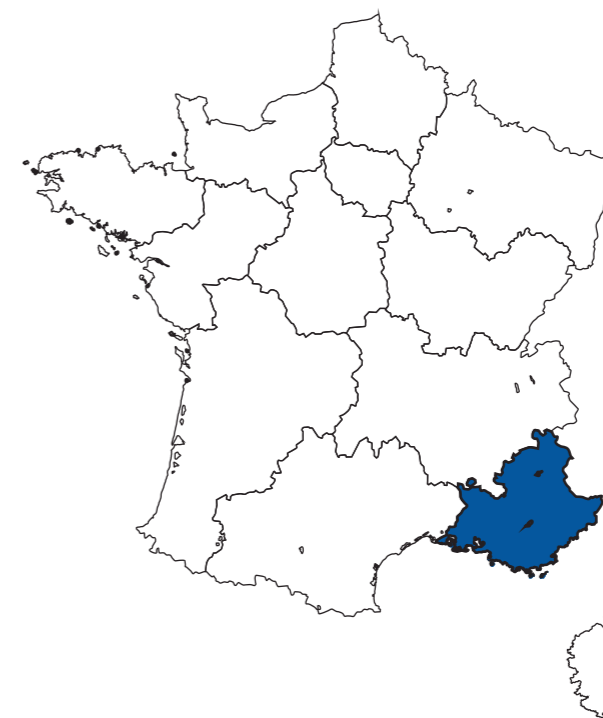
L'accompagnement sur ces dispositifs a permis de voir émerger un grand nombre de projets autour du parasport portés par des acteurs divers. Cette dynamique s'observe également sur la semaine olympique et paralympique, pour laquelle notamment un nombre croissant de collectivités ont pu être accompagnées.

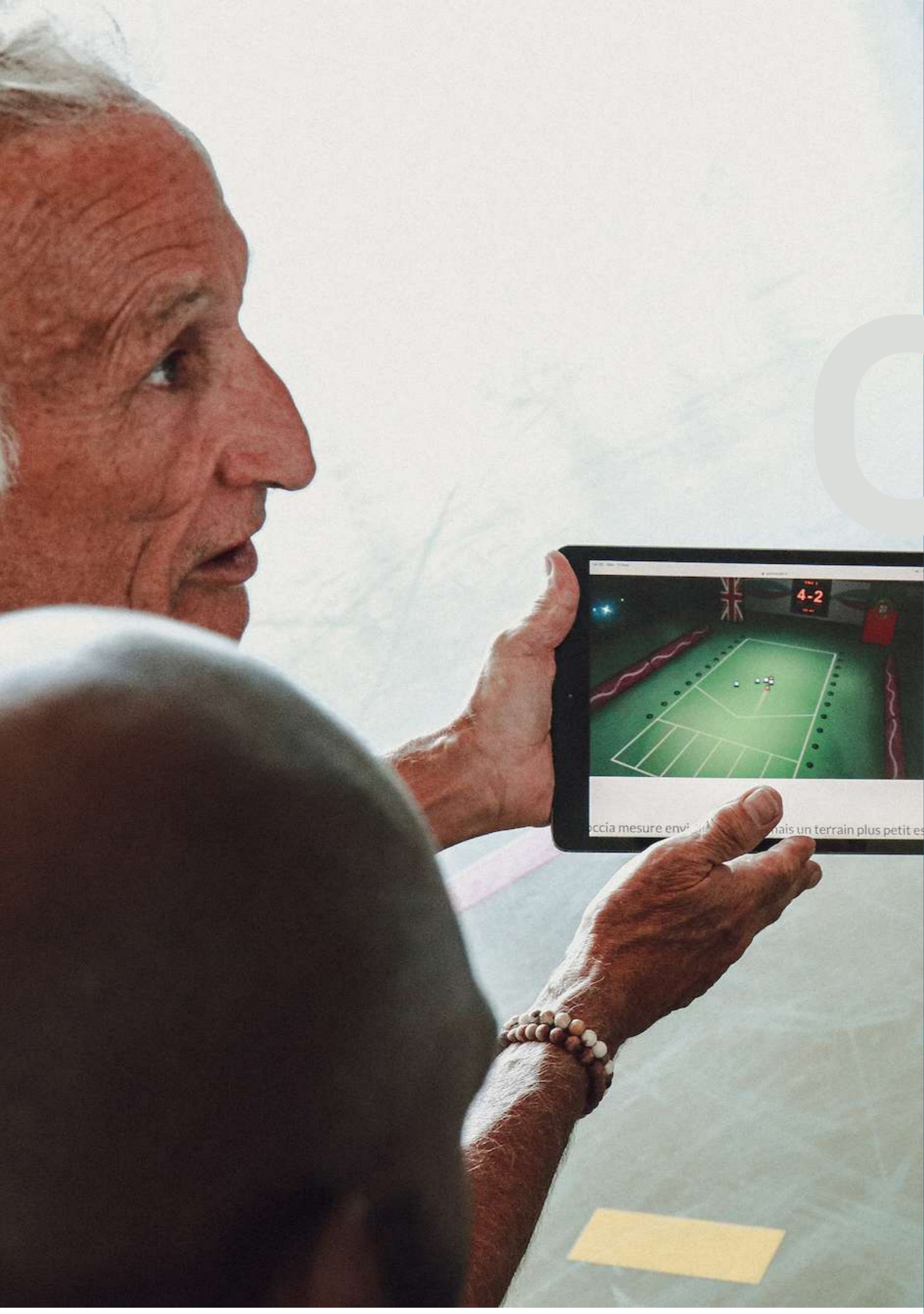
Cela a contribué à élargir le réseau développé depuis 3 ans. Les acteurs du champ du handicap ont démontré un attrait particulier sur les problématiques sportives. La réponse à ces sollicitations et l'accompagnement qui en découle, constitue une part grandissante de l'activité en territoire.

Le déploiement des projets nationaux constitue ainsi une réponse pertinente. Le recours au programme ESMS&CLUBS monte en puissance, avec un taux de pérennisation très important.

Le premier programme Club Inclusif hors Ile-de-France a pu être mis en place sur la région en décembre, porté par le département des Bouches-du-Rhône.

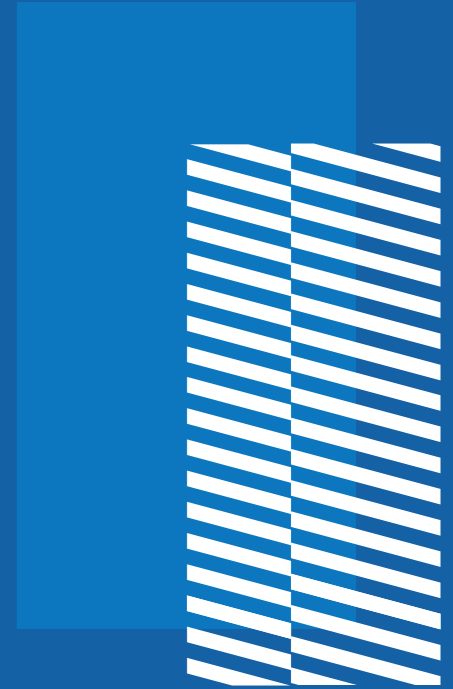
En synthèse, le rôle et le positionnement du CPSF dans l'écosystème régional s'est renforcé. Cela s'est accompagné d'une dynamique grandissante autour du parasport qui oriente davantage les missions du référent vers un rôle de conseil et d'accompagnement.





# 03

## DES OUTILS DÉCISIFS AU SERVICE DES CLUBS





## ESMS&CLUBS

Après une première phase d'expérimentation du dispositif, les projets de partenariat entre les établissements médico-sociaux et les clubs sportifs se sont multipliés à partir de la rentrée sportive 2022. Cette accélération résulte d'éléments combinés : une mobilisation plus importante des référents sur les sujets, la stabilisation d'un programme qui atteint une maturité dans son fonctionnement et un intérêt croissant de partenaires autour de ce programme.

Le dispositif ESMS&CLUBS est donc en plein essor, le nombre de projets conclus entre un ESMS et un club ne cesse d'augmenter et s'inscrit notamment dans le cadre de l'Héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

De plus, le contexte législatif en 2022, a favorisé la prise en compte du parasport au sein des ESMS. La nouvelle loi « visant à démocratiser le sport » a été promulguée avec pour objectif de développer et faciliter l'accès aux pratiques physiques et sportives aux personnes en situation de handicap. Elle conduit notamment à l'obligation de désigner un « référent sport » au sein de leur établissement.

### Quelques chiffres et éléments clés du programme en 2022 :

- 70 conventions signées
- 731 personnes en situation de handicap bénéficiaires (dont 64% sont des mineurs)
- 28 disciplines parasportives
- 25 fédérations membres du CPSF impliquées (dont 16% des projets issus de discipline de la FFSA)
- Une diversité des établissements médico-sociaux bénéficiaires dont (15% des IME)

### L'implication des Agences Régionales de Santé (ARS)

Cette année 2022 est également marquée par la mobilisation et le soutien des ARS au programme. L'ARS Ile-de-France, Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est ont signé un partenariat avec le CPSF dans l'objectif d'accompagner le déploiement de ce programme « ESMS&CLUBS » sur leur territoire. Ces co-financements sur les territoires permet de démultiplier le nombre de projets.

Pour 2023, la poursuite du déploiement du dispositif est nécessaire et doit s'amplifier. Ce programme du CPSF répond à un véritable besoin et fait face à un fort intérêt des Agences Régionales de Santé.



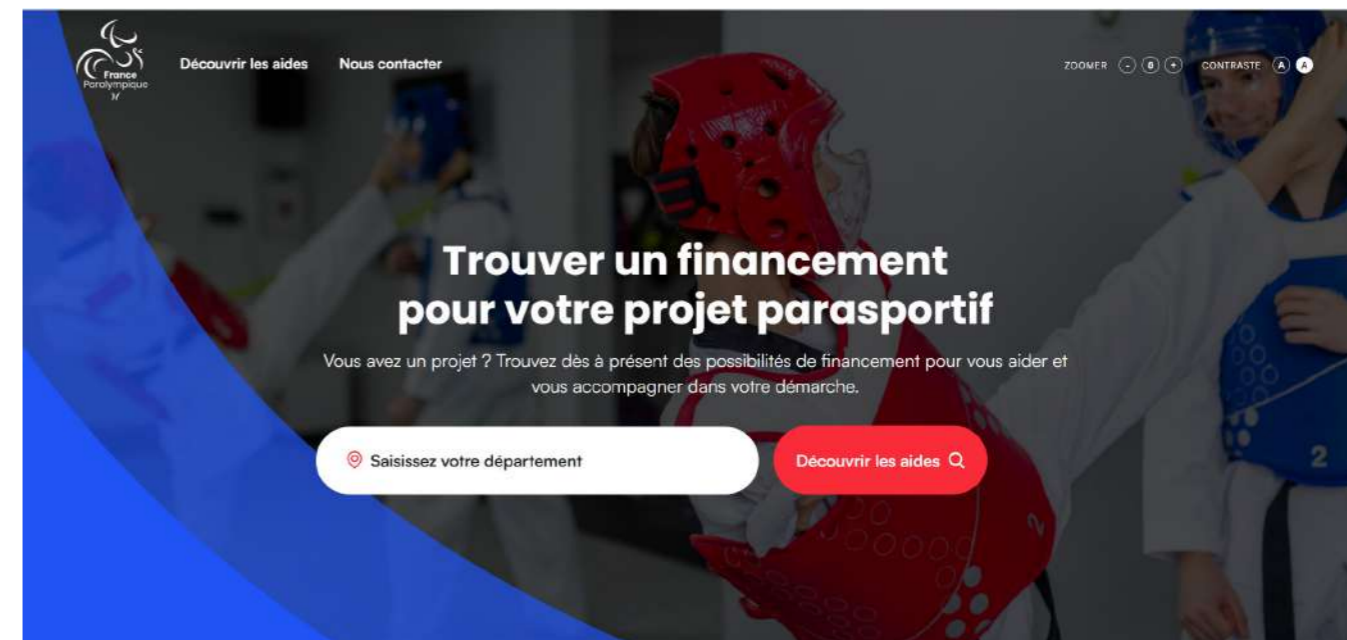
## OUTIL DE RECHERCHE DE FINANCEMENT

### Lancement d'un outil de recherche de financement pour les projets parasportifs

Le CPSF a développé en 2022 une plateforme numérique qui recense les aides de financement sur le territoire afin de permettre aux porteurs de projets parasportifs de les identifier plus facilement.

En centralisant ces possibilités, le CPSF tend à faciliter la recherche de soutiens financiers et donc, l'émergence et la réalisation de projets parasportifs.

Cette plateforme sera mise à jour régulièrement afin d'assurer son utilité et sa pérennité.



Accéder au site



## LANCEMENT DE CLUB INCLUSIF

### De la formation Para-accueillante en Ile-de-France, au programme Club inclusif sur l'ensemble du territoire...

Après la première édition de la formation Para-accueillante mise en place en Ile-de-France en 2021, deux éditions supplémentaires ont été organisées à Paris et sur le département de la Seine-Saint-Denis sur la première moitié de l'année 2022. Convaincu de l'impact de ce programme sur le développement de l'offre de pratique parasportive, il a été décidé, avec le soutien du Gouvernement, de déployer ce dispositif sur l'ensemble du territoire français.

Afin de favoriser la diffusion et l'appropriation de ce programme, un véritable travail de redéfinition de la marque a été engagé. L'accompagnement d'une l'agence et les échanges avec les partenaires du programmes ont permis d'aboutir à « Club inclusif ».

Pour répondre aux enjeux de ce programme, le CPSF a fait le choix dès 2022 de renforcer le pôle territoires en créant en son sein une cellule Club inclusif dédiée au programme. Elle coordonne ainsi le déploiement du programme sur le territoire et accompagne les référents paralympiques dans l'opérationnalisation du dispositif.

Après un travail d'ingénierie de plusieurs mois permettant son déploiement à grande échelle, Club inclusif a été lancé le 3 décembre 2022. L'objectif affiché du programme est sensibiliser 3 000 clubs supplémentaires à l'accueil de personnes en situation de handicap à la fin de la saison sportive 2024-2025.

Nous constatons un engouement territorial sur ce programme avec d'ores et déjà plusieurs collectivités territoriales qui nous ont témoigné leur volonté de porter le programme Club inclusif en 2023. Le département des Bouches-du-Rhône a d'ailleurs été la première collectivité à porter ce programme en dehors de la région Ile-de-France avec la mise en place d'une session dès novembre 2022.

### Perspective 2023

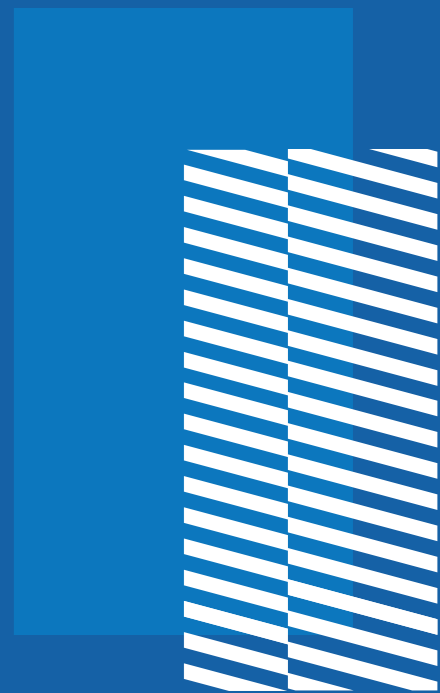
L'année 2023 doit permettre de maintenir la dynamique créée par le lancement du projet et de s'assurer de son appropriation sur l'ensemble des territoires par les collectivités territoriales, mais aussi par nos partenaires. Le CPSF organisera et participera à plusieurs temps forts sur l'année 2023, afin de permettre l'engagement et l'appropriation de ses partenaires dans le programme Club inclusif. Enfin un enjeu fort de planification des sessions sur les territoires est à venir.





04

FAIRE  
RAYONNER  
LE MOUVEMENT  
PARALYMPIQUE



## LA 1ÈRE JOURNÉE PARALYMPIQUE

### Une vraie réussite

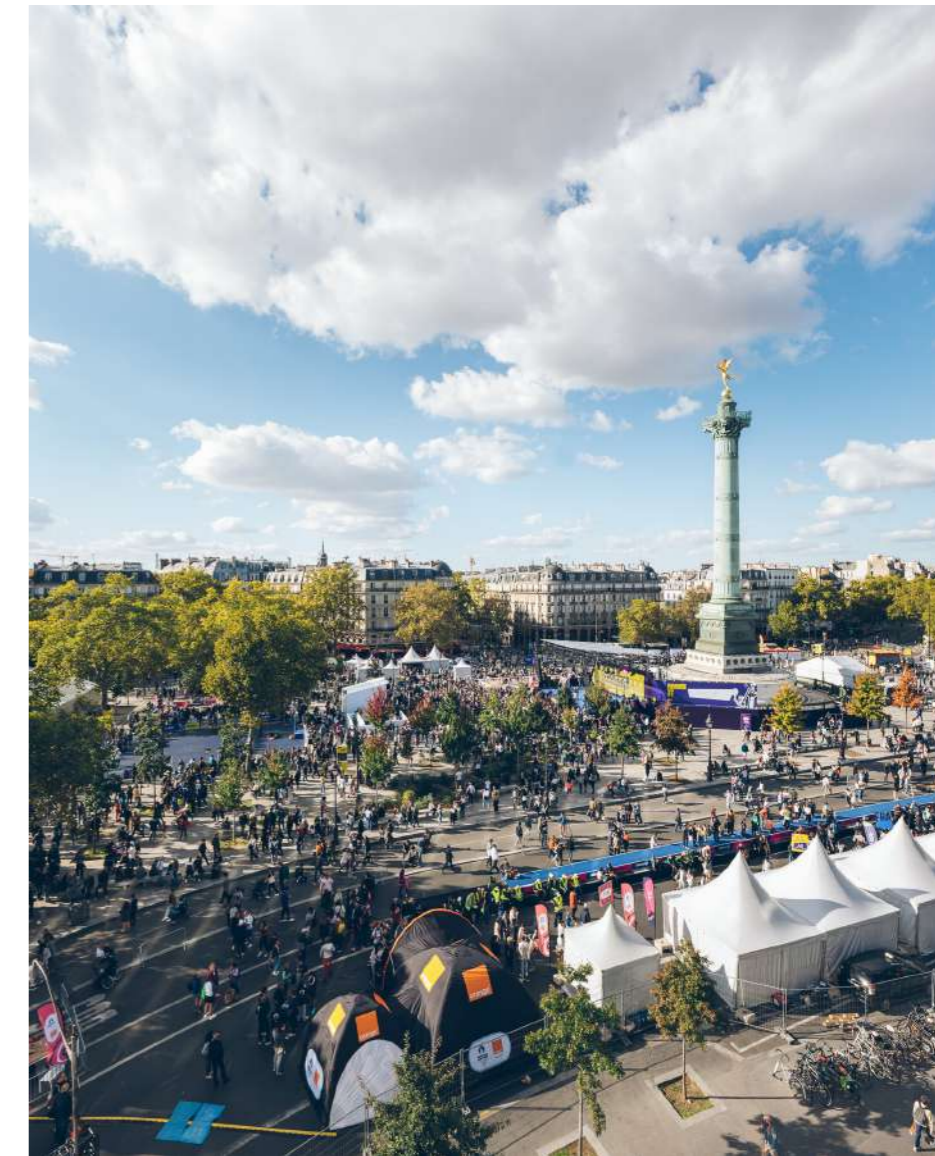
Pour la première fois, une Journée paralympique s'est tenue en France le 8 octobre 2022 sur la place de la Bastille à Paris. Plus de 25 000 personnes ont participé à cette grande nouveauté, à l'initiative de Paris 2024, de la Ville de Paris, de l'Etat et du CPSF.

La Journée s'est déroulée en plusieurs temps, permettant au grand public de découvrir des sports et des disciplines parasportives encore trop méconnues. Conçu comme une étape vers les Jeux paralympiques de Paris 2024, l'événement regroupait des initiations sportives, avec de la para escalade, de la boccia, du para judo, du basket fauteuil, de la danse avec Fauve Hautot et Sami El Gueddari... De nombreuses démonstrations étaient proposées tout au long de la journée, en parallèle d'expériences, comme la première course d'athlétisme en fauteuil en réalité virtuelle mise en place par le CPSF. La programmation était variée, à l'image de la diversité du mouvement paralympique français.

Près d'une centaine d'athlètes paralympiques comme olympiques se sont mobilisés pour incarner cette journée et se mêler aux animations dans un cadre festif et revendicatif, sous la férule de Maxine Ouézan et Michaël Jérémiasz.

Les Jeux olympiques de Paris 2024 ne seront réussis que si les Jeux paralympiques de Paris 2024 le sont. Les partenaires olympiques et paralympiques ne s'y sont pas trompés : ils étaient treize – un nombre inédit – à se mobiliser en proposant des activations différentes, tout au long de la journée.

La tentative de l'Allemand Markus Rehm (para athlétisme - saut en longueur) a conclu la manifestation en tentant de battre son propre record du monde à 8,62m dans sa catégorie. Du grand spectacle, comme un avant-goût des Jeux paralympiques à venir, avant une déclinaison en territoires de la Journée paralympique.



## LA RELÈVE SAISON 3

### Plateau La Relève

Le Comité Paralympique et Sportif Français a organisé un nouveau plateau de son programme de détection La Relève le samedi 23 avril 2022 à l'INSEP. L'objectif de ce dispositif est resté inchangé : dénicher les athlètes paralympiques de demain !

Pour cette nouvelle édition, le Comité Paralympique et Sportif Français a organisé une seule et unique journée de détection à Paris. 35 participants étaient attendus à l'INSEP. En amont de la journée, le CPSF avait reçu plus d'une centaine d'inscriptions et avait organisé des entretiens individuels préalables. En fonction des profils, certaines personnes ont directement été orientées vers des clubs de leur région. Les personnes présentant un profil "haut niveau" ont été invitées à participer au plateau de La Relève en présence de 11 fédérations sportives.

Cette journée a été rythmée par deux temps forts :

- Une matinée de tests afin d'évaluer les capacités physiques générales de chaque participant. Les participants ont tourné sur 7 ateliers permettant d'évaluer la force, l'agilité, l'équilibre, la vitesse ou encore l'endurance...
- Un après-midi pour échanger avec le CPSF et les 11 fédérations présentes, l'idée étant d'orienter le participant tenant compte de ses envies de pratique mais surtout des résultats des tests physiques.

Tout au long de la journée, les membres du Team La Relève étaient présents pour échanger avec les potentiels champions de demain sur leur propre expérience et répondre à leurs questions.

Les participants ont également pu discuter avec des sportifs de haut niveau comme Benjamin Daviet, quintuple champion paralympique de ski nordique et porte drapeau à Pékin 2022, Maxime Grousset, nageur olympique, Valentin Belaud, olympien en pentathlon moderne, ou encore Erika Sauzeau, détectée lors de la saison 1 et médaillée de bronze aux Jeux de Tokyo 2020 deux ans plus tard.



Accéder au site La Relève



## DES PAS IMPORTANTS VERS PLUS DE MÉDIATISATION

### Une mise en lumière croissante du mouvement paralympique

La tenue des Jeux Paralympiques en France en 2024 constitue une opportunité unique de faire changer les regards et le CPSF fait de la question de la promotion l'un des piliers de son plan d'actions avec une feuille de route reposant sur trois objectifs majeurs : faire connaître, faire comprendre et faire aimer.

Fort d'un constat relatif à la mauvaise compréhension du monde paralympique, il est devenu incontournable pour le CPSF d'accompagner cette nouvelle dynamique de médiatisation car des freins persistent. Le CPSF a notamment continué de travailler avec Paris 2024 pour organiser des rencontres récurrentes avec les médias français afin de les accompagner dans la découverte du monde parasportif et favoriser leur attrait. Avoir le bon prisme de traitement, utiliser la bonne sémantique, mieux connaître les parasports, leurs règles, les athlètes mais aussi s'essayer à la pratique : tels sont les objectifs établis en vue des Jeux de Paris.

Il a également été essentiel de travailler l'incarnation du sport paralympique par ses protagonistes : raconter les athlètes.

### Pékin 2022 : un rayonnement médiatique notable malgré un contexte difficile

Les Jeux Paralympiques de Pékin se sont tenus dans un contexte géopolitique largement défavorable avec le début du conflit entre l'Ukraine et la Russie et l'éviction des athlètes russes des Jeux Paralympiques.

Les Jeux Paralympiques de Pékin ont malgré tout bénéficié d'un relai important et les médias français se sont mobilisés pour raconter les performances des athlètes de l'équipe de France qui étaient au rendez-vous. Le groupe France Télévisions, diffuseur des Jeux paralympiques, a proposé 60 heures de programmes sur ses antennes et l'intégralité des épreuves sur son offre numérique france.tv.

À cette occasion, le CPSF a à nouveau créé un support pédagogique et de vulgarisation permettant d'expliquer de façon impactante, simple et claire les sports paralympiques, les règles associées, les grandes lignes de la classification et les différentes typologies de handicap.

Ainsi, 4 pastilles ont été créées et diffusées sur les réseaux sociaux et par le diffuseur des Jeux Paralympiques, France Télévisions. Ces contenus ont été mis à la disposition des fédérations membres du CPSF et ont été relayés auprès du grand public.

## LES FÉDÉRATIONS MOBILISÉES

### Plus forts ensemble : Structurer un réseau des communicants

À Paris en 2024, 13 fédérations sportives seront représentées aux Jeux Paralympiques. Aussi, et en vue d'assurer un rayonnement toujours plus important de l'équipe de France mais aussi des sports paralympiques, le CPSF, en lien avec le CNOSF, a initié en 2022 la structuration d'un réseau des communicants des fédérations olympiques et paralympiques afin d'installer une collaboration pérenne dans l'optique des Jeux et de son héritage. L'un des enjeux majeurs est d'établir un lien étroit, une continuité et une cohérence entre le travail mené par les fédérations et celui mené par le CPSF.

Partage de bonnes pratiques, éléments d'informations sur les jeux et la délégation, présentation d'initiatives et de campagnes de communication, mutualisation d'outils... autant d'items proposés à l'occasion de workshops organisés par les équipes communication du CPSF et du CNOSF.

Le premier rassemblement a eu lieu en novembre 2022 à l'INSEP et a réuni plus de 50 représentants de l'ensemble des fédérations olympiques et paralympiques. Le suivant a eu lieu en mars 2023, au CNOSF. Ceux-ci ont d'ailleurs réuni également les services communication d'acteurs clés dans le projet des Jeux : Paris 2024, ANS, Insep ...

### Perspectives 2023 :

- Collaboration sur les projets et temps forts de l'équipe de France en route vers les Jeux de Paris 2024
- Mutualisation des outils de promotion



# 05 LE CPSF MOBILISÉ AUPRÈS DE L'ÉCOSYSTÈME SPORTIF



## UNE RECONNAISSANCE TOUJOURS PLUS GRANDE

Le Comité paralympique et sportif français est mieux identifié que jamais. A l'orée des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, il est un acteur de référence dans le champ des parasports pour les acteurs publics et privés du sport.

Lors de la campagne présidentielle, il s'est associé au CNOSE afin de proposer une audition à chacun des candidats. Cette première a rencontré un véritable succès où les problématiques paralympiques ont pu être abordées. Le CPSF a ensuite été contacté dès la nomination du nouveau Gouvernement par les ministres en charge des Sports comme des Personnes handicapées. Cette reconnaissance institutionnelle s'est aussi traduite par une rencontre de plusieurs dirigeants sportifs, dont Marie-Amélie Le Fur, avec le Président de la République en septembre 2022.

Parallèlement, le CPSF et sa présidente ont participé à de très nombreux temps d'échanges avec les différents acteurs du monde du sport, du handicap ou encore des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Il est, par exemple, le seul

acteur associatif sportif à être intégré au Comité stratégique des mobilités, instance où les problématiques de transport et de déplacements pendant les Jeux olympiques et paralympiques sont traitées. Marie-Amélie Le Fur a également eu l'occasion de s'exprimer devant le Conseil national consultatif des personnes handicapées.

## LE SÉMINAIRE ANNUEL DES MEMBRES

Pour la troisième fois, le CPSF a réuni toutes ses fédérations membres dans le cadre du séminaire annuel dédié au développement des pratiques parasportives. L'édition 2022 s'est tenue à Lille. Trente deux fédérations étaient représentées sur les 41 membres du CPSF. Ce temps de partage annuel permet aux fédérations parasportives de mieux se connaître et de réfléchir collectivement aux évolutions des parasports, importantes depuis plusieurs années. La multiplication des fédérations engagées dans le domaine parasportif rend plus que jamais nécessaire ce séminaire annuel.

Conçu comme un forum, le séminaire des membres permet d'aborder les problématiques d'accompagnement des acteurs ordinaires et de présenter les programmes du CPSF qui répondent aux principaux défis identifiés lors des précédents séminaires. Cette année, il a été principalement consacré au déploiement du programme Club inclusif, annoncé en septembre 2022. Les problé-

matiques de financement des projets et de mobilisation des collectivités locales ont aussi été abordées.

Pour la première fois, les représentants du CPSF au sein des Conférences régionales des sports ont pu participer à ce séminaire. Chacun a fait état de l'intégration des parasports au sein des projets sportifs territoriaux.





## UNE ACTIVITÉ PROLIFIQUE AUPRÈS DES ACTEURS

### Les ESQ nationaux parasport

Les ESQ (Emplois Sportifs Qualifiés) parasports nationaux ont été ouverts par l'Agence Nationale du Sport aux fédérations délégataires afin de soutenir la stratégie de développement des fédérations pour la pratique sportive des personnes en situation de handicap.

### Animation d'une communauté parasportive au sein des fédérations délégataires

Aux côtés de l'Agence Nationale du Sport et du Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, nous avons engagé une dynamique autour de regroupements de ces ESQ. Deux regroupements ont eu lieu au cours de l'année 2022. Le premier a eu lieu le 6 avril 2022 à INSEP et le second le 23 juin 2022 à l'INSEP sur les thématiques du projet et de la communication.

### L'enveloppe « Accessibilité »

En 2022, une enveloppe de 2 millions d'euros a été attribuée pour 66 dossiers.

L'enveloppe accessibilité de l'Agence Nationale du Sport devient de plus en plus connue avec une demande de subvention globale qui correspond à plus du double de sa capacité ce qui permet de monter en qualité dans le choix des dossiers.

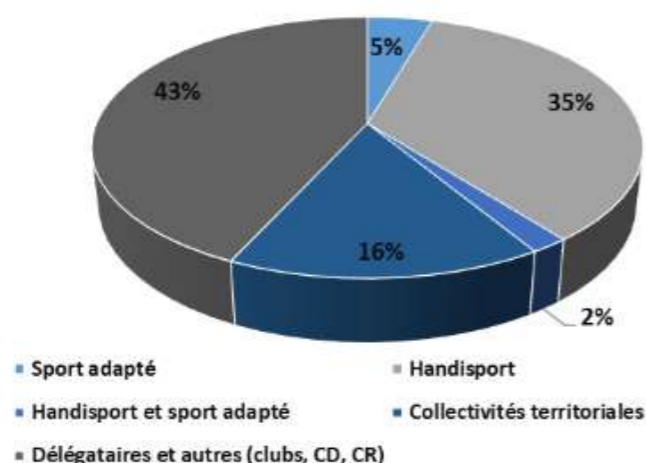
Cependant, nous avons pu constater de grosses disparités dans les coûts d'achat de minibus et de fauteuil, ils nous semblaient pertinents de fixer des barèmes pour les prochaines années afin d'éviter cet écueil. De plus, nous pouvons remarquer que peu de fédérations délégataires ont connaissance de cette enveloppe à l'exception de l'aviron, de l'équitation, de la Voile et du Surf.

Ces regroupements ont pour objectif de faire vivre cette communauté de travail au service du développement du parasport. Ce réseau national des ESQ parasports a pour but de favoriser la mutualisation des projets et des expertises tout autant que le partage des bonnes pratiques.

### Perspectives 2023

- Poursuivre l'animation des ESQ nationaux parasport en instaurant deux regroupements physiques par an.
- Thématiques envisagées : accompagnement des projets parasportifs des fédérations et le projets sportifs fédérales (PSF).

Répartition de l'enveloppe accessibilité 2022 par type de structure



### Focus sur la répartition des attributions de subventions en 2022 :

- Fédération Française du Sport Adapté : 4 dossiers = 91 000€ d'attribution
- Fédération Française Handisport : 25 dossiers = 697 000€ d'attribution
  - » Fédération Française Handisport : 1 dossier = 140 000€ d'attribution
  - » CR Handisport : 4 dossiers = 151 000€ d'attribution
  - » CD Handisport : 6 dossiers = 93 000€ d'attribution
  - » Clubs Handisport : 14 dossiers = 313 000€ d'attribution
- Structures Handisport et Sport adapté : 2 dossiers = 38 000€ d'attribution
- Collectivités territoriales : 7 dossiers = 311 500€ d'attribution
- Délégataires et autres (clubs, CD, CR) : 28 dossiers = 862 500€ d'attribution

### Perspectives 2023

- La mise en place de la mutualisation du matériel et des minibus financés par cette enveloppe avec la création d'un référencement du matériel financé.
- **Objectifs :**
  - » Lever les freins au développement de la pratique parasportive lié au manque de matériel spécifique ;
  - » Mettre en place un processus de mutualisation du matériel financé dans le cadre de cette enveloppe qui permettrait d'avoir un réel effet levier dans le développement des parasports ;
  - » Impulser un club ordinaire souhaitant accueillir pour la première fois des personnes en situation de handicap ;
  - » Prendre en compte un besoin en matériel croissant lié à l'évolution de l'écosystème avec de nouvelles fédérations délégataires et au lancement du programme « Club inclusif » à destination des clubs.
- L'instauration de plafond-barème par type d'équipement.
- L'inscription à l'Handiguide des sports pour pouvoir solliciter une subvention sur l'enveloppe.

# PRÉVENTION DES VIOLENCES ET LUTTE CONTRE LE DOPAGE

## Prévention des violences verbales, physiques, sexistes et sexuelles

Outil développé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et le CPSF, le Réglo'Sport a pour finalité de participer à la lutte contre les violences, verbales, physique et sexuelles dans le milieu du sport.

À la genèse du projet, Marie Rabatel, ancienne athlète de haut niveau et investie autour des projets portant sur les violences à l'encontre des personnes en situation de handicap et à l'encontre des enfants, est venue proposer ce projet au CPSF.

L'outil a été finalisé avec le groupe de travail, et a été créé sous les formats réglette et affiche.

Il a été présenté lors de divers événements et sur différents lieux (ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, CREPS, CNOSF, ville de Paris, etc.). Il a été diffusé au sein du monde sportif et parasportif.

L'accessibilité digitale de l'outil est en cours de réalisation sur le site du CPSF. La budgétisation a été faite pour adapter l'outil en FALC.

Le CPSF a été présent sur les conventions nationales et internationales des violences sexistes et sexuelles dans le sport.

Le dépôt de la marque Réglo'Sport par le CPSF est en cours.

Des lectures scientifiques vont permettre la réalisation d'une revue de littérature sur la question des violences sexistes et sexuelles dans le parasport (parasport, violences, handicap).

Pour la rentrée 2023, le ministère demande à tous les clubs et établissements sportifs d'afficher le Réglo'sport. De plus, nous finalisons l'accessibilité de l'outil à l'ensemble des publics. Enfin, un travail à partir de l'outil Réglo'Sport pour de la formation, sensibilisation et éducation aux violences dans le sport et parasport est en cours.

Amuse-toi !	Je me sens encouragé-e dans mes efforts	1	Je ressens du bien-être, de la confiance et du respect quand...
	Les règles sportives, les personnes et l'environnement sont respectés	2	
	Je me sens libre de demander des explications sur une parole, un geste, une consigne	3	
	Je me sens libre de demander les adaptations dont j'ai besoin pour ma pratique	4	
	Mon corps m'appartient, mon accord est demandé lors d'un geste technique ou un contact répété sur mon corps.	5	
	Je me sens à l'aise quand je me change, ou qu'on m'aide. Mon intimité est respectée.	6	
	Je peux vivre sans crainte mon identité ou mon orientation sexuelle	7	
Non tu n'es pas seule, tu peux en parler	Je ressens des attitudes (paroles, gestes, regards) dévalorisantes ou trop flatteuses, sur mon corps, ou mes vêtements	8	Je ressens gêne et malaise quand...
	Je dois me mettre en sous-vêtements à la vue des autres (vestiaire, massage, pesée, transport, douche en plein air...)	9	
	L'encadrement entre dans les vestiaires sans attendre mon autorisation	10	
	On m'aide dans des gestes de la vie quotidienne (habillement, toilettes...) sans que j'en aie exprimé le besoin ou l'envie	11	
	Je ressens une pression de plus en plus lourde par les réseaux sociaux (entraîneurs, coéquipiers, followers, sponsors, chantage à la sélection...)	12	
	On me demande de rester à la fin de l'entraînement alors qu'il n'y a plus personne. Cette situation m'angoisse	13	
Non, tu n'es pas responsable mais tu es en danger, des professionnels-peuvent t'aider	Je me sens seul-e, isolé-e et harcelé-e ; j'ai peur, alors que j'aime mon sport	14	Je me sens très mal et j'ai peur quand...
	Je subis des violences sur les réseaux sociaux (messages haineux ou sexuels...)	15	
	On diffuse des photos de parties de mon corps, en sous-vêtements ou nues	16	
	On me prive d'un matériel adapté, d'un traitement médical autorisé, ou de boire ou de manger	17	
	Mes parties intimes sont touchées, caressées, embrassées (bouche, cuisse, fesses, poitrine, sexe)	18	
	On me demande de toucher, caresser ou embrasser les parties intimes d'une autre personne ; je subis un rapport sexuel	19	
	On me fait du chantage pour que je garde le secret	20	

## Lutte contre le dopage

Le CPSF est mobilisé dans la lutte anti-dopage et dans la sensibilisation des acteurs du sport et du parasport.

Il a été co-organisateur du 21ème colloque national « Pour un sport sans dopage » aux côtés du Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, de l'AFLD et du CNOSF.

Ce partenariat d'organisation se poursuivra pour 2023.

La volonté de sensibiliser les acteurs parasportifs et notamment les staffs des équipes de France a conduit le CPSF et l'AFLD à organiser un webinaire « Prévention du dopage : les bons réflexes chez les parasportifs » le 15 décembre 2022.

Aussi, les jeunes parasportifs en partance pour les Jeux Jeunes ont été sensibilisés à cette thématique.

Les échanges entre le CPSF et l'AFLD sont fréquents et notamment sur les spécificités des parasportifs (traitements, AUT, méthodes de prélèvements, actions à mener...).

Enfin, le CPSF est un interlocuteur des fédérations internationales et des fédérations nationales en cas d'information d'un résultat anormal sur un prélèvement, il est en support sur la procédure.

Dans la perspective de la constitution de l'équipe santé qui accompagnera la délégation paralympique française, la formation à la lutte contre le dopage sera indispensable.



06

À L'APPROCHE  
DE PARIS  
2024



## SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE 2022

Du 24 au 29 janvier 2022, plus de 750 000 d'élèves, de la maternelle à l'université, ont participé à la Semaine Olympique et Paralympique (SOP), partout en France.

Cet événement a vocation de promouvoir la pratique sportive chez les jeunes et mobiliser la communauté éducative autour des valeurs sportives.

Plus de 5.000 écoles et établissements se sont mobilisés sur cette 6ème édition de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) autour de la thématique « Le sport pour l'environnement et le climat ».

### Quelques chiffres de la mobilisation SOP 2022

Dans un contexte sanitaire compliqué et peu propice aux rencontres inter-école/établissements :

- Plus de 750 000 jeunes ont été sensibilisés dans plus de 5000 écoles et établissements scolaires et d'enseignement supérieur dont 1500 labélisés Génération 2024, sur l'ensemble du territoire français et dans 48 établissements de l'AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger).
- 85% des projets intègrent la dimension para sportive.
- 80% des projets portent sur la thématique de l'environnement.
- Tous les niveaux scolaires représentés : écoles maternelles et élémentaires, collèges, lycées, grandes écoles et universités.
- Plus de 1400 villes mobilisées en métropole, en Outre-Mer et à l'étranger, dont 550 villes labélisées Terre de Jeux 2024.
- Mobilisation des athlètes : plus de 200 athlètes se sont mobilisés sur tout le territoire.
- Mobilisation du mouvement sportif : plus de 1750 projets ont été soutenus par le mouvement sportif (associations sportives locales et CROS/CDOS/CTOS majoritairement). Implication de toutes les fédérations sportives nationales.

### Des contenus autour des parasports adaptés à la thématique

Dans la continuité de la réalisation de contenus engagée en 2021, afin de faciliter et orienter en amont l'action des porteurs de projets, nous avons adapté les fiches d'activités à la thématique de l'année en proposant des contenus davantage orientés sur le développement durable.

Pour rappel, l'an passé le CPSF a proposé des fichiers d'activités en fonction de 4 catégories d'âges dans 3 parasports différents.

Les parasports concernés sont le para athlétisme, la boccia et le cécifoot pour non voyant.

Pour les catégories d'âges des 3-6 ans, des 7-9 ans, des 10-14 ans, des 15-18 ans.

## RELAIS DE LA FLAMME

Élément symbolique majeur des Jeux, le relai de la flamme olympique puis le relai de la flamme paralympique se préparent dès maintenant.

Le CPSF a activement participé à définir le contenu des relais collectifs – une nouveauté qu'a souhaité Paris 2024 pour ses relais – qui seront organisés par toutes les fédérations olympiques et paralympiques, soit 34 au total. Chaque fédération a pu proposer des lieux et des concepts de leurs relais collectifs qui mettront ainsi en valeur leurs disciplines sportives. Parmi les 24 relayeurs sélectionnés pour chaque relai collectif, les fédérations devront proposer une véritable mixité de publics, et notamment de personnes en situation de handicap.

Le CPSF a aussi mobilisé ses réseaux afin de proposer à Paris 2024 des lieux et des concepts pour le relai de la flamme paralympique dont les contours et l'organisation seront annoncés à la rentrée 2023.



## LE CLUB FRANCE

Porté par la réception des Jeux à la maison, le Club France des Jeux de Paris 2024 entrera dans une nouvelle dimension. Pour la première fois, le CPSF ouvrira le Club France au grand public.

Dans la continuité de l'histoire de l'équipe de France unie, ce sera le 1er Club France commun avec le CNOSF.

L'événement prendra vie au sein du parc de La Villette dans le 19ème arrondissement de Paris. Ouvert à tous et seul site à accueillir l'équipe de France, la magie opérera tous les jours après les épreuves lorsque les médaillés seront célébrés avec le grand public.

Le Club France répond à plusieurs enjeux :

- **Un lieu au service des athlètes**

Le Club France sera au service des athlètes afin de répondre à leurs besoins et de lever les contraintes présentes aux jeux et ainsi se concentrer sur la performance. Cet espace sera aussi le lieu pour qu'ils rencontrent leurs familles et proches.

- **Un lieu de promotion de l'équipe de France**

L'ensemble des diffuseurs officiels et médias qui couvriront l'équipe de France seront concentrés au Club France afin d'optimiser la promotion de la délégation française.

- **Un lieu d'accueil du grand public**

Ce Club France sera une fan zone où les épreuves seront diffusées sur écran géant. Gratuit et ouvert à tous, le Club France contribuera à rendre ces jeux accessibles, populaires en accueillant le plus grand nombre. Il proposera une programmation culturelle ambitieuse ainsi que des animations sportives pour permettre au public de découvrir les sports paralympiques. L'apothéose sera bien sûr les célébrations quotidiennes des médaillés.

- **Un lieu de rassemblement de l'écosystème sportif**

Ce site de célébration permettra de réunir toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à ces Jeux où qui œuvrent pour le parasport. Des bénévoles, à la fédération ou encore des partenaires, tous pourront profiter des festivités du Club France.



Le Club France de Paris 2024 aura l'ambition de marquer les Jeux en contribuant à une célébration unique.

## L'HEURE BLEUE À CHAMONIX

Le CPSF a souhaité valoriser les Jeux Paralympiques de Pékin sur le territoire français. Bien que sujet à une situation géopolitique complexe et encore marquée par la COVID, le CPSF a co-produit avec Le Coq Sportif, un lieu de célébration pour supporter l'équipe de France.

À Chamonix, le CPSF a réuni le grand public, les proches des athlètes et leurs familles ainsi que les acteurs du parasport qui ne pouvaient pas être du voyage à Pékin pour soutenir et célébrer les athlètes Français, tous ont vibré en direct derrière les Bleus.

Quand l'équipe de France dormait à Pékin, les invités ont eu l'occasion de s'initier aux sports paralympiques d'hiver avec le para hockey ou encore le para biathlon.



## BILLETTERIE

### Objectifs

La billetterie des Jeux Paralympiques et Olympiques de Paris 2024 joue un rôle essentiel dans la mobilisation et l'expérience des participants. Pour le mouvement paralympique, c'est une occasion de faire vivre les Jeux à toutes ses parties prenantes et de mettre en avant des populations impliquées dans leurs programmes. Le CPSF souhaite utiliser la billetterie pour préparer l'après-Jeux et invite à distinguer la billetterie olympique de la billetterie paralympique.

Une partie des billets sera préemptée par l'État pour différents groupes, tels que l'Éducation nationale, les fonctionnaires, les personnes en situation de handicap et les bénévoles du mouvement sportif.

#### • La billetterie olympique gérée par le CPSF

Le CPSF a préempté 2 000 billets subventionnés par la direction Héritage de Paris 2024 pour mobiliser les acteurs régionaux, notamment ceux du programme ESMSxClubs.

Les billets ont été répartis de manière pondérée entre les régions. Sur les 2000 billets, 887 sont des billets standards, 695 sont destinés aux personnes en situation de handicap et 418 sont pour les accompagnants.

L'allocation finale des billets sera confirmée en février 2024.

#### • La billetterie paralympique

La billetterie paralympique a ouvert le 5 juin 2023 pour toutes les parties prenantes. Le CPSF gère les sous-comptes des fédérations pour cette billetterie. Les demandes peuvent être faites jusqu'au 15 septembre 2023, avec une période supplémentaire du 16 octobre au 15 décembre 2023. L'ouverture au grand public est prévue le 9 octobre 2023.

#### • La billetterie athlète

Dans le cadre du dispositif Gagner en France, le CPSF préemptera 4 billets par athlète par session et 2 billets par coach. Des estimations budgétaires ont été faites sur le principe que chaque athlète ira jusqu'à la finale. Pour 280 athlètes, le montant total serait de 161 322,92€ pour 6 974 billets.

### L'hospitalité

#### • Définition des besoins

Le CPSF travaille sur une charte pour déterminer la manière d'attribuer les places d'hospitalité. L'hospitalité devra mobiliser les acteurs régionaux et nationaux de tous les secteurs.

#### • Modèle d'hospitalité

Le modèle d'hospitalité est pour l'heure, en cours d'élaboration. Il convient de répondre à plusieurs questions, notamment sur les services associés.

On Location, fournisseur mondial exclusif des offres d'hospitalité sur site pour Paris 2024, propose aux fédérations ainsi qu'aux NPC d'avoir un accès prioritaire aux offres.

## TERRE DE JEUX

Le label « Terre de Jeux » de Paris 2024 permet aux collectivités territoriales et au mouvement sportif de s'inscrire dans la dynamique des Jeux et de déployer des programmes et actions en lien avec les valeurs et l'ambition de Paris 2024. Ce label regroupe plus de 4000 acteurs dont 3900 collectivités territoriales. Le CPSF est en lien permanent avec ces acteurs sur les territoires et est amené à les accompagner et les conseiller.

À ce titre, une réunion mensuelle d'échanges entre le CPSF et la direction de l'engagement des territoires de Paris 2024 a été mise en place afin de faciliter la diffusion d'information, de programmer des actions concertées et de veiller à leur cohérence sur les territoires. Elle permet notamment d'assurer le lien entre les actions portées en territoires par Paris 2024 autour de son label (Tournee des drapeaux, déplacements en régions...) et celles du CPSF par l'intermédiaire des référents paralympiques territoriaux. Les différents programmes du CPSF, à l'image de Club inclusif, répondent à un besoin des collectivités labellisées de s'inscrire dans une logique d'héritage des JOP. Il était donc nécessaire d'en assurer un large relai,

notamment via les outils de Paris 2024.

Le CPSF était également présent sur le Forum Terre de Jeux 2024, le 13 décembre 2022 à Montpellier.

Avec 500 personnes réunies en présentiel et 1000 en distanciel, ce forum était un moment fort de la dynamique « Terre de Jeux ». Avec une prise de parole en plénière et une présence sur un stand, le CPSF a répondu aux interrogations des collectivités et présenté ses dispositifs leur permettant de faire vivre ce label en territoires. Plusieurs prises de contact ont permis par la suite d'assurer une mise en relation avec les référents paralympiques en territoires.

## L'ÉQUIPE DE FRANCE UNIE

### Nous sommes une seule et même équipe, nous sommes l'équipe de France

Dans la dynamique des Jeux de Paris 2024, le CNOSF, le CPSF et le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont, en 2019, décidé de donner une autre dimension à l'équipe nationale, aux sports et athlètes qui la représentent.

Ainsi, une cellule tripartite a été créée, adossée à des ressources et budgets spécifiques avec pour objectif de créer et activer une nouvelle équipe de France, une équipe réunissant pour la première fois excellence olympique et paralympique au sein d'une seule et même équipe, reflet de l'unité et de la diversité.

L'objectif étant par ailleurs de faire émerger une marque puissante et attractive qui séduit et inspire mais aussi de permettre aux sports et athlètes paralympiques de profiter d'une nouvelle dynamique de promotion pour émerger, exister et jouir d'une valorisation et mise en lumière jamais connues.

Ainsi et pour la première fois de l'histoire, les athlètes français se sont rassemblés au sein d'une seule et même équipe : l'Équipe de France Olympique et Paralympique. Olympiens, Paralympiens, de sports d'hiver ou d'été, jeunes talents en quête d'un palmarès ou légendes du sport médaillés, ils ne forment désormais plus qu'une seule et même équipe de France pour réaffirmer que l'excellence sportive ne fait pas de distinction de discipline, de handicap ou de genre.

La première prise de parole de cette équipe unifiée est intervenue le mercredi 14 avril 2021 à l'occasion du J-100 avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo. Cette équipe de France s'est exprimée pour la première fois lors d'une séquence de mobilisation en vue des Jeux de Tokyo 2020.

### Un seul emblème : une étape marquante dans l'histoire de l'équipe de France et du sport français

Cette dynamique s'est poursuivie en 2022 à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de Pékin : déjà réunis au sein d'une seule équipe à, tous les athlètes (olympiques et paralympiques) porteront désormais une tenue frappée du même emblème. Véritable symbole permettant aux athlètes de s'inscrire dans une même histoire, cet emblème vient définitivement sceller l'unité de cette Équipe de France.

La révélation de cet emblème commun, le coq revisité, a eu lieu à l'occasion du J-100 des Jeux Olympiques et paralympiques de Pékin, le 4 octobre 2021.



07

UNE INSTITUTION  
EN MOUVEMENT







## UNE INSTITUTION EN MOUVEMENT

Le Comité Paralympique et Sportif Français a poursuivi sa mue vers une plus grande représentativité. Outre l'accueil de deux nouvelles fédérations membres, son Assemblée générale a adopté une réforme d'ampleur de ses statuts.

Pour la première fois, le CPSF va se doter d'une commission des athlètes, composée de quinze membres, et d'une commission médicale. Ces deux instances, dont les président.e.s siégeront au Conseil d'administration, vont permettre de mieux faire entendre, au sein de la gouvernance du CPSF, la voix des athlètes et des professions médicales. Ces deux commissions seront constituées en 2023.

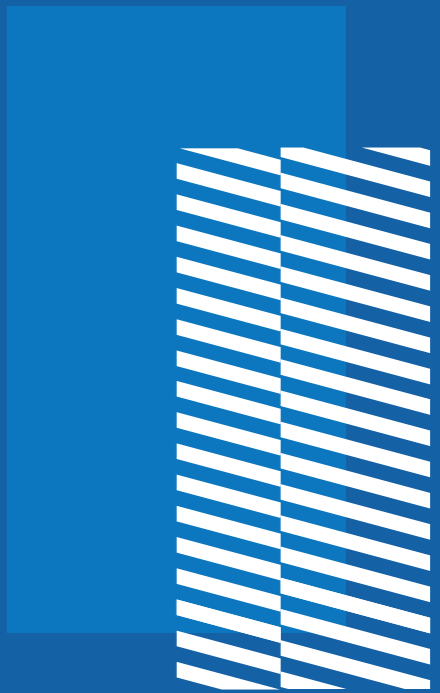
Parallèlement, les nouveaux statuts ont pris acte de l'élargissement considérable du nombre de membres du CPSF ces dernières années. Avec 16 membres élus, dont 8 issus des fédérations délégataires d'une discipline parasportive ou non délégataire, le Conseil d'administration accueille des membres issus de nouveaux horizons sportifs. Le nouveau visage du Conseil d'administration est à l'image de celui du mouvement paralympique : toujours plus d'acteurs se mobilisent en faveur du développement des parasports.

Le CPSF a aussi poursuivi sa professionnalisation en accueillant de nouveaux salariés, dont un chargé de mission dédié au programme Club inclusif et une référente territoriale adjointe en Auvergne Rhône-Alpes.



08

# RAPPORT FINANCIER



# RAPPORT FINANCIER SUR L'EXERCICE 2022

Les comptes annuels, établis selon les normes comptables en vigueur, sont soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire du CPSF.

Les documents transmis à l'Assemblée générale, concernant l'exercice 2022, comprennent les comptes annuels, leur annexe et le réalisé analytique. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 11 avril 2023.

L'exercice 2022 est principalement caractérisé par la gestion de la délégation aux Jeux paralympiques de Pékin, la poursuite des actions engagées en 2020 et 2021 et aussi par l'annonce d'un soutien massif de l'Etat au projet Club inclusif.

## Organisation comptable du CPSF

Les comptes annuels, établis selon les normes comptables en vigueur, sont soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire du CPSF.

Les documents transmis à l'Assemblée générale, concernant l'exercice 2022, comprennent les comptes annuels, leur annexe et le réalisé analytique. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 11 avril 2023.

L'exercice 2022 est principalement caractérisé par la gestion de la délégation aux Jeux paralympiques de Pékin, la poursuite des actions engagées en 2020 et 2021 et aussi par l'annonce d'un soutien massif de l'Etat au projet Club inclusif.

## L'exercice 2022 est légèrement bénéficiaire

Les comptes annuels, établis selon les normes comptables en vigueur, sont soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire du CPSF.

Les documents transmis à l'Assemblée générale, concernant l'exercice 2022, comprennent les comptes annuels, leur annexe et le réalisé analytique.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 11 avril 2023.

L'exercice 2022 est principalement caractérisé par la gestion de la délégation aux Jeux paralympiques de Pékin, la poursuite des actions engagées en 2020 et 2021 et aussi par l'annonce d'un soutien massif de l'Etat au projet Club inclusif.

## Les produits

Les produits se montent à 6,523 M€, soit environ 2,2 M€ de plus qu'initialement envisagé dans le budget prévisionnel en raison de l'attribution en novembre d'une subvention exceptionnelle de l'Etat, du même montant, à destination du programme Club inclusif.

Les produits sont les suivants :

### • Les cotisations des membres

Les cotisations des membres représentent 79,5 k€, conformément aux prévisions.

L'Assemblée générale a entériné une évolution des modalités de cotisations des membres à partir de 2023, en cohérence avec les nouvelles catégories de membres définies par les nouveaux statuts du CPSF.

### • Les subventions publiques

Le ministère chargé des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques a reconduit, par voie d'avenant, en novembre 2022, la convention pluriannuelle d'objectifs qui avait été conclue en 2018 et reconduite une première fois en 2021 pour un an. La signature tardive de cette convention 2022 a contraint le CPSF à opérer une gestion particulièrement prudente de son budget et un pilotage fin de sa trésorerie. Au total, hors soutien au programme Club inclusif, la convention annuelle d'objectifs s'est élevée à 1,8 M€ avec la décomposition suivante :

- 690 k€ pour les actions du CPSF (hors déploiement territorial) et son fonctionnement
- 900 k€ pour le déploiement territorial,
- 210k€ pour les délégations françaises aux Jeux paralympiques de Pékin et aux Jeux jeunes.

En complément, et à titre exceptionnel, le CPSF a bénéficié du concours de l'Etat pour le déploiement du programme Club inclusif à grande échelle, à hauteur de 2,2 M€. Cette subvention a fait l'objet d'une convention ad hoc en cours d'exercice.

La Ville de Paris a également versé deux subventions au CPSF, une de 150 k€ pour aider à l'organisation de la Journée paralympique, l'autre de 50 k€ pour participer au financement du réseau des clubs para-accueillants de la capitale auquel le CPSF participe activement.

Au total, ces subventions publiques représentent 4,2M€ auquel il faut ajouter un rappel de fonds dédiés de 592 k€ correspondant à la part importante non consommée en 2021 de la subvention de 600 k€ versée par l'Etat pour les Jeux de Pékin.

### • La redevance de marque

La redevance de cession exclusive de marques au bénéfice de Paris 2024 (JMPA) a été comptabilisée à hauteur de 1,495 M€, en baisse par rapport à l'exercice 2021.

Il a été considéré, notamment sur la base d'études documentées, que la valeur de la marque paralympique est moindre lors des années d'organisation des Jeux paralympiques d'hiver que lors de celles des Jeux d'été. La règle établie en 2019 pour répartir sur les années 2019 à 2024 le montant global de 9,4 M€ du contrat JMPA a été en conséquence légèrement modifiée avec une redevance 2022 égale désormais à la moitié de celle de 2024 et une redevance 2023 sans changement égale au tiers de celle de 2024.

### • Quelques produits liés aux Jeux paralympiques de Pékin

Une aide de 52 k€ en provenance du Comité d'organisation des Jeux et des refacturations pour 15 k€ ont également été comptabilisées en produits.

## Les charges

Les charges atteignent 6,512 M€, soit là aussi environ 2,2 M€ de plus que prévu au budget voté en AG en raison de l'opération Club inclusif déclenchée en novembre.

Le réalisé analytique permet de détailler les différents postes de charges et de voir les principaux écarts par rapport au budget :

- Les frais du pôle « fonctionnement général » sont moindres que les prévisions, notamment en raison d'un plus faible recours à des conseils juridiques qu'envisagé lors du début de l'exercice.
- Le pôle communication et événementiel concentre 1 045 k€ de charges contre 931 k€ prévus. Cet écart s'explique pour l'essentiel par le coût de la Journée paralympique.
- Le pôle développement présente 182 k€ de charges contre plus de 260 k€ prévus en début d'année. L'explication vient du nombre de projets ESMS&CLUBS soutenus plus faible que prévu.
- Les charges du pôle performance sont conformes à celles qui avaient été budgétées.
- Les Jeux paralympiques de Pékin et les Jeux jeunes, organisés en Finlande, ont été légèrement moins coûteux que prévu.

- Les charges du pôle territorial sont sensiblement plus élevées que le budget initial (+2,2 M€) avec la comptabilisation des premières charges de l'opération Club inclusif et surtout les fonds dédiés de la subvention exceptionnelle versée par l'Etat et bien sûr pas encore consommée puisque s'agissant d'une opération sur trois années. A noter que le CPSF a reconduit sa participation à Impact 2024 (200 k€) en partenariat avec l'ANS, Paris 2024, le CNOF et plusieurs collectivités hôtes des Jeux de Paris 2024.

À noter aussi dans le compte de résultat une ligne impôt de - 22 564 € qui correspond à un crédit d'impôt recherche.



## Faits marquants du bilan

**Immobilisations.** Les acquisitions atteignent sur l'année 69 k€, en légère diminution par rapport aux années précédentes. À noter une diminution de l'actif net d'environ 10 k€.

**Créances clients.** Elles sont en forte baisse en comparaison de l'exercice 2021. Paris 2024 a versé, au cours de l'exercice 2022, la redevance de marque due pour l'année en cours, contrairement à l'exercice précédent. Les créances ne s'élèvent plus qu'à 357 k€ principalement constituées de versement attendus des collectivités publiques.

**Disponibilités.** Elles sont donc en forte hausse par rapport à l'exercice 2021, en raison de la baisse des créances, comme expliqué précédemment, mais aussi grâce au versement total de la subvention dédiée à Club inclusif. Au total, elles s'élèvent à 3,75 M€ dont environ 3,5 M€ sont placés sur des comptes à terme ou des SICAV monétaires.

**Fonds dédiés.** Ils s'élèvent à 2,164 M€, destinés à financer le programme Club inclusif. À noter que les fonds dédiés constitués en 2021 dans la perspective des Jeux paralympiques de Pékin, qui s'élevaient à 0,592M€, ont été intégralement consommés au cours de cette année 2022.

## Affectation du résultat

Il est proposé à l'Assemblée générale d'affecter la totalité du résultat de 10 877 € en Autres Réserves.

## Perspectives

L'exercice 2023 sera marqué par la signature attendue de la Convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2025 qui vient d'être signée le 23 mai 2023, ainsi que par la signature de deux conventions complémentaires, destinées à financer la délégation paralympique aux Jeux de Paris 2024 et le projet du Club France paralympique pour ces Jeux.

## Remerciements

Je tiens à remercier Marie-Christine, notre comptable, Elie, Irène et Thomas du cabinet KPMG, ainsi que Raphaële SABLAYROLLES-TERQUEM notre Commissaire aux comptes, pour leur action à nos côtés tout au long de l'année.

**Jean-Jacques MULOT**  
Trésorier du CPSF



[www.france-paralympique.fr](http://www.france-paralympique.fr)



@FranceParalympique